

Persée

<http://www.persee.fr>

Aimeri Picaud de Parthenay et le « Liber sancti Jacobi »

André Moisan

Moisan André, . Aimeri Picaud de Parthenay et le « Liber sancti Jacobi ». In: Bibliothèque de l'école des chartes. 1985, tome 143. pp. 5-52.

[Voir l'article en ligne](#)

L'exemplaire du *Liber sancti Jacobi* conservé Compostelle et connu sous le nom de *Codex Calixtinus* a posé la critique d'importants problèmes. Le centre du débat est de savoir si ce manuscrit constitue l'oeuvre originale et si Aimeri Picaud, qui le porta au sanctuaire de Saint-Jacques vers 1140, en est l'auteur ou s'il n'est, après d'autres que le compilateur et remanieur d'un document plus ancien. La présente étude vise à établir la précellence du *Codex*, exemplaire original et meilleur témoin de la tradition, en dépit de mutilations et de remaniements postérieurs. Il est le *Jacobus* composé en cinq livres, qui gardent une réelle unité, par le clerc poitevin, moine *vagans*, à partir de diverses sources et, selon toute vraisemblance, en plusieurs étapes, sinon en plusieurs lieux. Son entreprise, qui a pu paraître comme singulière dans son but déclaré de réformer le culte de l'apôtre Compostelle, est à situer dans un contexte plus général, celui de la rénovation entreprise par archevêque du lieu, Diego Gelmirez, avec l'appui de son ami le pape Calixte II et de la curie romaine. Le corpus que constitue le *Liber-Codex* échappe ainsi à l'impression d'être une oeuvre isolée, tout en conservant la marque de la personnalité de son auteur.

Avertissement

L'éditeur du site « PERSEE » – le Ministère de la jeunesse, de l'éducation nationale et de la recherche, Direction de l'enseignement supérieur, Sous-direction des bibliothèques et de la documentation – détient la propriété intellectuelle et les droits d'exploitation. A ce titre il est titulaire des droits d'auteur et du droit sui generis du producteur de bases de données sur ce site conformément à la loi n°98-536 du 1er juillet 1998 relative aux bases de données.

Les oeuvres reproduites sur le site « PERSEE » sont protégées par les dispositions générales du Code de la propriété intellectuelle.

Droits et devoirs des utilisateurs

Pour un usage strictement privé, la simple reproduction du contenu de ce site est libre.

Pour un usage scientifique ou pédagogique, à des fins de recherches, d'enseignement ou de communication excluant toute exploitation commerciale, la reproduction et la communication au public du contenu de ce site sont autorisées, sous réserve que celles-ci servent d'illustration, ne soient pas substantielles et ne soient pas expressément limitées (plans ou photographies). La mention Le Ministère de la jeunesse, de l'éducation nationale et de la recherche, Direction de l'enseignement supérieur, Sous-direction des bibliothèques et de la documentation sur chaque reproduction tirée du site est obligatoire ainsi que le nom de la revue et- lorsqu'ils sont indiqués - le nom de l'auteur et la référence du document reproduit.

Toute autre reproduction ou communication au public, intégrale ou substantielle du contenu de ce site, par quelque procédé que ce soit, de l'éditeur original de l'oeuvre, de l'auteur et de ses ayants droit.

La reproduction et l'exploitation des photographies et des plans, y compris à des fins commerciales, doivent être autorisés par l'éditeur du site, Le Ministère de la jeunesse, de l'éducation nationale et de la recherche, Direction de l'enseignement supérieur, Sous-direction des bibliothèques et de la documentation (voir <http://www.sup.adc.education.fr/bib/>). La source et les crédits devront toujours être mentionnés.

AIMERI PICAUD DE PARTHENAY
ET LE « LIBER SANCTI JACOBI »

par
ANDRÉ MOISAN

Le manuscrit fameux conservé aux archives de la cathédrale Saint-Jacques de Compostelle et qui est connu sous le nom de *Codex Calixtinus*, du nom du pape Calixte II qui, dans le prologue, en revendique la paternité, a-t-il livré tous ses secrets? Il ne le semble pas, si l'on se réfère aux discussions qu'il suscite encore dans le monde des médiévistes. La plupart de ceux-ci ont porté et portent encore intérêt surtout au livre IV, l'*Historia Turpini* ou chronique de la conquête de l'Espagne par Charlemagne sur l'ordre de saint Jacques, ainsi qu'au livre V qui constitue un précieux guide du pèlerin de Compostelle au XII^e siècle. Il a paru à plusieurs, en vue d'une plus juste appréciation des problèmes posés, qu'il fallait examiner avec la même attention les trois autres livres du manuscrit, axés sur le culte de saint Jacques. On peut en effet reconnaître, dans les cinq livres de l'œuvre conservée, une véritable anthologie, un *Liber sancti Jacobi*, à la gloire de l'apôtre dont le tombeau était vénéré dans la cité galicienne. Plus précisément, le livre I offre, pour les célébrations liturgiques, un ensemble remarquable de textes, complété par le recueil des miracles du livre II, prolongé par le bref livre III. La question se pose naturellement de savoir à qui l'on est redevable de cette intention, garante de l'unité d'une œuvre en ses parties fort diverse, telle qu'elle peut apparaître à travers les multiples copies qui en ont été faites. Dans cette tradition, le *Codex* tient une place essentielle, même si au cours des siècles son état matériel ne demeura pas intact et si la faveur dont il a joui sur les lieux fut variable¹.

On admet à présent que le manuscrit en dépôt à Compostelle y fut apporté en 1139-1140 par le prêtre poitevin Aimeri Picaud de Parthenay-le-Vieux, dont on ne sait rien par ailleurs, mais qui a son

1. Je précise, une fois pour toutes, que le *Liber sancti Jacobi* représente l'état du texte primitif, tel qu'il fut apporté à Compostelle, avant les mutilations, corrections et ajouts, et le *Codex Calixtinus* l'exemplaire conservé à Compostelle, dans son état actuel.

nom clairement indiqué vers la fin de l'ouvrage¹. Plusieurs questions se posent d'emblée sur l'auteur ou les auteurs du manuscrit qu'il est venu offrir au sanctuaire de Saint-Jacques, sur la part d'initiative à lui accorder dans l'élaboration de l'œuvre, sur l'identification du *Liber sancti Jacobi* initial avec le *Codex Calixtinus*. On est amené à se demander si le texte actuel du *Codex* est entièrement celui de l'exemplaire même confectionné et apporté par Aimeri Picaud. Sur tous ces points, les positions divergent plus ou moins et, pour ne citer que les plus récentes, celles des professeurs Adalbert Hämel, Pierre David et André de Mandach. Celui-ci, qui présente les résultats de son enquête minutieuse comme « encore très provisoires », avoue qu'il a « toujours considéré ce domaine comme la concentration la plus extraordinaire de casse-tête, comme un ensemble de devinettes inextricables ». Pour lui d'ailleurs, Aimeri Picaud n'est qu'un remanieur et le *Codex* une étape dans une tradition dont l'origine est à chercher ailleurs². De son côté, P. David, en conclusion de ses longues recherches, ne voit dans le *Codex Compostellanus* qu'une « sorte de nouvelle édition qui fut procurée très probablement par Aymeric Picaud et Olivier d'Asquins » ; l'unité de l'œuvre est superficielle et « la couleur commune est due surtout à l'œuvre d'un dernier rédacteur »³.

L'édition critique du *Liber*, au sein d'une tradition où le *Codex* se situe comme le manuscrit le plus ancien et le plus complet, n'a pas encore été établie de manière définitive, même si divers manuscrits ont été publiés, en particulier pour le *Pseudo-Turpin* dont l'édition est entre toutes les mains⁴, même si le texte entier du *Codex* a été révélé au public par Walter Muir Whitehill⁵. La tâche n'est donc pas

1. On lit au fol. 192 : *Hunc codicem... quem Pictavensis Aymericus Picaudus de Partiniaco veteri... et Girberga Flandrensis sotia ejus, pro animarum suarum redemptione sancto Jacobo Gallecianensi dederunt...* Ce point a été établi par René Louis : Aimeri Picaud, alias Olivier d'Asquins, compilateur du *Liber sancti Jacobi*, dans *Bulletin de la Société nationale des antiquaires de France*, 1948-1949, p. 80-97. Position retenue par André de Mandach dans *Naissance et développement de la chanson de geste en Europe, I. La geste de Charlemagne et de Roland*, Genève-Paris, 1961 (*Publications romanes et françaises*, vol. 69), p. 121-123.

2. A. de Mandach, *op. cit.*, p. 122, 302, 306-307.

3. Pierre David, *Études sur le livre de Saint-Jacques attribué au pape Calixte II*, IV. *Révision et conclusion*, dans *Bulletin des études portugaises et de l'Institut français au Portugal*, nouvelle série, t. 13, 1949, p. 52-104, aux p. 102-103. L'abbé P. David (†) fut professeur à l'Université de Coïmbre.

4. C. Meredith-Jones, *Historia Karoli Magni et Rotholandi ou Chronique du Pseudo-Turpin. Textes revus et publiés d'après 49 manuscrits*, Paris, 1936 (cité ci-après : *Chronique de Turpin, Pseudo-Turpin* ou éd. PT) ; texte du *Codex* (B₁) aux pages impaires ; critique de cette édition par Adalbert Hämel, *Aus der Geschichte der Pseudo-Turpin Forschung*, dans *Romanische Forschungen*, t. 56, 1942, p. 240-241. A. de Mandach a publié l'édition du *Pseudo-Turpin* préparée par Hämel : *Der Pseudo-Turpin von Compostela*, München, 1965 (*Bayerische Akademie der Wissenschaften, phil.-hist. Kl.*, 1965, Heft 1).

5. *Liber Sancti Jacobi, Codex Calixtinus* : I. *Texto, transcripción* de Walter-Muir Whitehill ;

facilité. Cependant, en laissant de côté des études trop anciennes ou trop partielles, j'ai pensé trouver un guide autorisé en la personne d'A. Hämel, qui fut professeur à l'Université de Würzburg et qui s'est penché, sans discontinuer, sur l'ensemble de la tradition manuscrite du *Liber* et sur les problèmes fondamentaux qu'il suscite, et ce, depuis son premier voyage à Compostelle en 1928¹ jusqu'à sa mort en 1953, laquelle interrompit son projet de rassembler dans un ouvrage définitif les conclusions de ses recherches². Si sa pensée a évolué et s'est précisée, on peut se fonder sur ses études les plus récentes qui se rapportent principalement au *Pseudo-Turpin*, mais sont également très attentives à l'ensemble de l'ouvrage. Ses connaissances paléographiques sont déterminantes, ainsi que son examen méthodique des diverses écritures, de l'état matériel du texte, des pages détruites ou ajoutées. Cette méthode a le mérite de s'appuyer sur des données vérifiables, sans le risque de se laisser prendre à des constructions de l'esprit. Bien entendu, ce n'est pas le lieu de reprendre sa démonstration. Mais il est possible, à partir des points acquis, de projeter quelques lumières nouvelles dans un difficile débat, sans esprit de système. Pour éviter les risques de confusion, j'articulerai cette démarche en six énoncés, selon la progression qui semble la plus logique.

1. *Le Codex Calixtinus, meilleur témoin du Liber sancti Jacobi.* —

La précellence du *Codex Calixtinus* paraît d'emblée comme fondamentale et l'on peut énoncer la proposition suivante : l'actuel *Codex Calixtinus* est le manuscrit le plus ancien et le plus complet du *Liber sancti Jacobi*; mais il faut tout autant reconnaître qu'il n'est pas irréprochable. En effet, diverses blessures, surtout en ce qui regarde la *Chronique de Turpin* (l. IV), lui ont été infligées avant la fin du XII^e siècle et durant le XIII^e : feuillets ajoutés ou arrachés puis rem-

II. *Música, reproducción in fototipía, seguida de la transcripción por dom Germán Prado*; III. *Estudios e índices*, Santiago de Compostela, 1944. Critique de cette édition par A. Hämel dans : *Überlieferung und Bedeutung des Liber Sancti Jacobi und des Pseudo-Turpin*, dans *Sitzungsberichte der Bayerischen Akademie der Wissenschaften (phil.-hist. Klasse)*, 1950, Heft 2, p. 8-10. Les références à l'édition de Whitehill se feront par folios du ms. L'index des p. 419-423 du tome I donne le titre des chapitres des cinq livres.

1. A. Hämel, *Aus der Geschichte...*, p. 238, et *Überlieferung...*, p. 10.

2. Cf. A. Hämel, *Los manuscritos latinos del Falso Turpino* dans *Estudios dedicados a D. Ramón Menéndez Pidal*, t. IV, Madrid, 1953, p. 67. Le professeur R. Louis, qui fut l'ami d'A. Hämel, m'a raconté que lors d'un bombardement de la ville de Würzburg en 1944, celui-ci s'était sauvé de nuit, serrant dans ses bras la copie qu'il possédait du *Codex*. Curieux rapprochement avec l'auteur du *Liber* qui prétend (fol. 1) avoir miraculeusement sauvé son *codex* d'un incendie, cf. C. Meredith-Jones, *op. cit.*, p. 344. C. Meredith-Jones (qui classe *ibid.*, p. 5-17, les quarante-neuf mss latins qu'il retient) et A. de Mandach (qui classe *op. cit.*, p. 364-398, par familles les manuscrits latins et les traductions actuellement couservés, plus de trois cents) ont adopté des sigles différents pour désigner les manuscrits. J'adopte ceux de Hämel, différents eux aussi, selon le classement donné dans *Überlieferung...*, p. 65-73. Cf. tableau h.-t.

placés, ce qui a entraîné la mutilation ou la surcharge des cahiers de l'original, pages recomposées, miniatures enlevées, en attendant que le *Turpin* fût détaché de l'ensemble parce que considéré comme un faux historique¹. La liste exhaustive des cent trente-neuf manuscrits conservés de cette chronique a été établie par Hämel qui place en tête le *Codex* (C) et situe sa composition entre 1135 et 1164². Beaucoup de copies ont été perdues et la fidélité à l'original de celles qui restent est assez diverse. Elles furent exécutées aux différentes étapes du texte du *Codex*, donnant lieu à des familles différentes par recopiage successifs. Certaines transcriptions furent totales ; le plus souvent elles furent partielles, dues au libre choix ou aux combinaisons de copistes non dénués d'initiative. Ainsi fit Arnould du Mont, moine de Ripoll, au cours de son voyage à Compostelle en 1172-1173 (R). Certains joignirent la *Chronique* à divers textes relatifs à la vie de Charlemagne, soit à la *Vita* rédigée à Aix-la-Chapelle (A)³, soit à d'autres œuvres (B) ; d'autres combinèrent divers extraits du *Liber* avec les écrits les plus variés, pour former un *Libellus* (L). Le *stemma* réalisé à partir des classements de Hämel vise à mettre de l'ordre dans une filiation passablement complexe.

L'état matériel du *Codex* n'est pas celui de sa première rédaction, comme on peut le constater en le manipulant et en le lisant. Whitehill a mis le fait en évidence, tant en ce qui concerne les livres I, II, III et V (196 feuillets), dont vingt et un cahiers seulement sur vingt-quatre sont complets (quaternions), que pour les cinq cahiers (29 feuillets) du livre IV comptés à part⁴. La numérotation des 196 feuillets est elle-même fautive, le fol. 191 manque, mais on peut le reconstituer d'après de bonnes copies antérieures à sa disparition⁵. Dans le seizième cahier on a ajouté, avant 1173, à l'intérieur (entre le fol. 127v et le fol. 129) de l'office de l'octave de la fête de saint Jacques, au 1^{er} août, le fol. 128 qui se rapporte à la fête des miracles du 11 octobre (sans mélodies)⁶. Six feuillets (fol. 155-160) du vingtième cahier ne sont pas

1. Ambrosio de Morales le constata lors de son voyage à Compostelle en 1572 : « Quien quiera que fué el autor puso allí cosas tan dehonestas y feas que valiera harto más no haberlo escrito » (cf. A. Hämel, *Aus der Geschichte...*, p. 232-233).

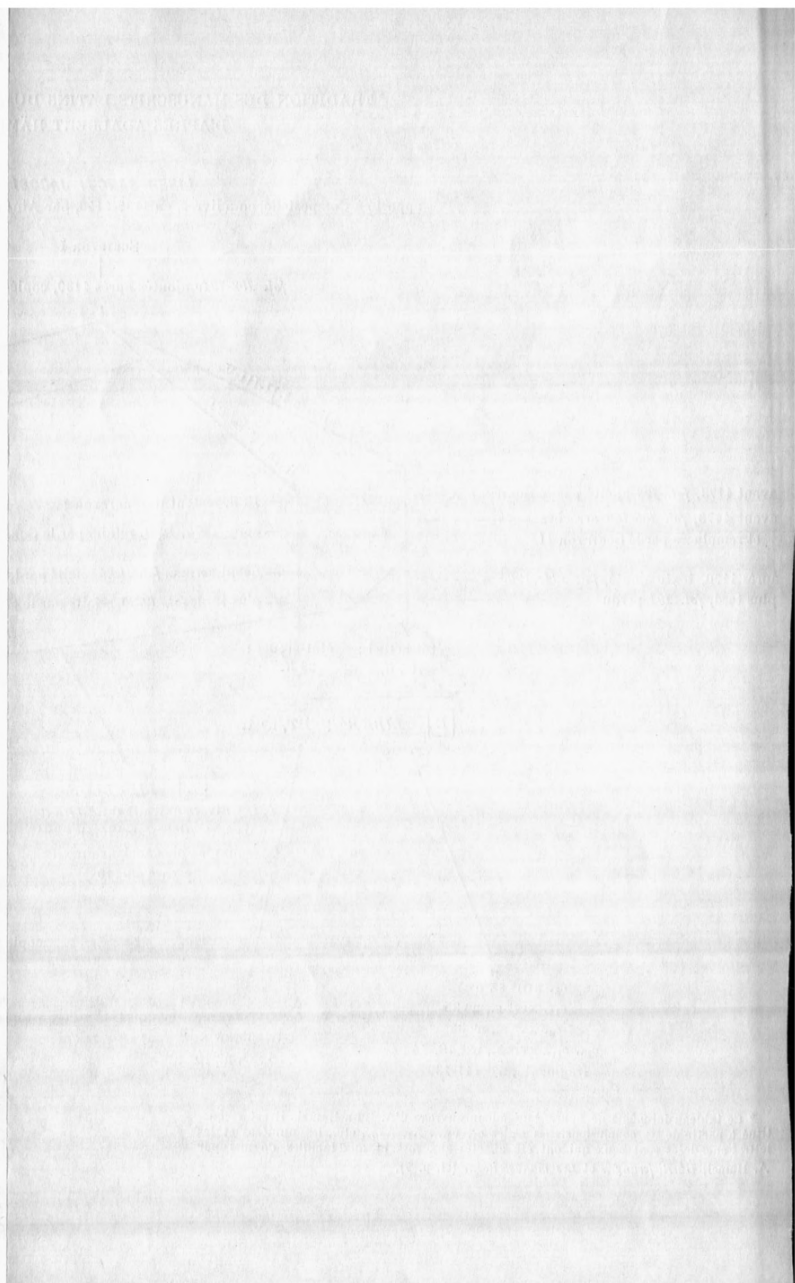
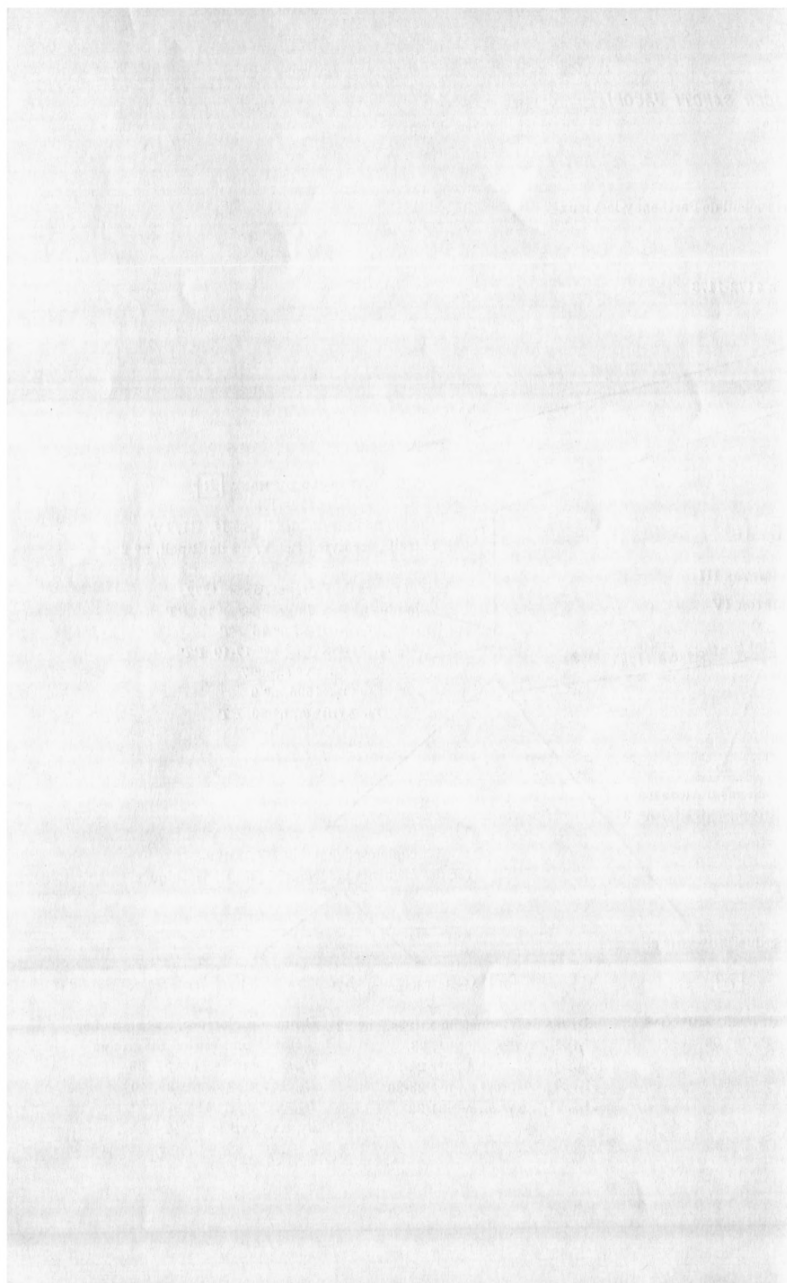
2. A. Hämel, *Los manuscritos...*, p. 67-85.

3. A. Hämel, *Die Entstehungszeit der Aachener Vita Karoli Magni und der Pseudo-Turpin*, dans *Quellen und Forschungen aus italienischen Archiven und Bibliotheken*, t. 32, 1942, p. 243-253.

4. W. M. Whitehill, *op. cit.*, III, p. xvi-xix. Tableau repris pour le *PT* par A. Hämel, *Überlieferung...*, p. 20. L'incipit du livre V (*Guide*) a été modifié (*quintus* en *quartus*) quand la *Chronique* fut détachée du *Codex*, cf. *Le Guide du pèlerin de Saint-Jacques de Compostelle*, éd. J. Vielliard, 3^e éd., Mâcon, 1963, p. x, n. 1 et 2 ; cf. A. de Mandach, *op. cit.*, p. 307.

5. W. M. Whitehill, *op. cit.*, I, p. 398-399, n. 1. Il s'agit des strophes 3 à 11 de l'hymne composée par Aimeri Picaud, *Ad honorem summi regis*.

6. A. Hämel, *Überlieferung...*, p. 15-16 (*Scriptor X* qu'on ne retrouve pas dans le *PT*) ;



d'origine ; absents sous cette forme de la copie faite par Arnauld du Mont, ils sont donc postérieurs à 1172-1173 et l'œuvre du *Scriptor* II. Ils appartiennent à la fin du livre II (fol. 155-156) et au début du livre III (fol. 157-160). Il ne s'agit pas de pages ajoutées à la rédaction originale avec un texte neuf, point essentiel souligné par Hämel à partir, en particulier, de son examen du texte de Ripoll, mais de pages arrachées et remplacées dans une rédaction modifiée, pour des raisons qui ne sont pas évidentes¹. La jonction des deux livres est d'ailleurs dépourvue de l'ornementation habituelle.

Quant à la fin du *Codex*, plusieurs remarques sont à faire qui paraissent relever du bon sens. Le 24^e cahier (fol. 183-190) est complet et se termine (fol. 190v) par l'hymne *Ad honorem regis summi* où ont été résumés les vingt-deux miracles du livre II. Le fol. 191 ajouté, puis perdu, en continuait les strophes. Le nom de l'auteur est bien porté en tête : *Aymericus Picaudi presbiter de Partiniaco*, comme l'était celui des auteurs des hymnes qui précèdent cette pièce (fol. 185-190). Au fol. 192, une *Epistola domni pape Innocentii*, sauf-conduit contresigné par huit cardinaux connus et qui garantit toute sécurité au même *Aymericus Picaudus de Partiniaco veteri* et à Gerberge la Flamande qui l'accompagne dans le voyage pour apporter le manuscrit, *hunc codicem*, à Compostelle. Procédé tout à fait normal pour clore une œuvre dont, à mes yeux, cet Aimeri se présente comme le rédacteur, le *Liber sancti Jacobi*. La suite n'est que suppléments. Au verso du fol. 192, un miracle de saint Jacques daté de 1139, enregistré par Albéric, abbé de Vézelay, évêque d'Ostie et légat du pape, le dernier des signataires précédents. Au fol. 193, l'hymne *Dum paterfamilias*, chant de marche des pèlerins, qui se termine par les mêmes cris que celui d'Aimeri et qui paraît être aussi son œuvre². En somme, deux pages que rien n'empêche de mettre au compte du prêtre poitevin, dont il est manifeste qu'il a séjourné près de Vézelay et qu'il connaît par expérience la route de Saint-Jacques. Au fol. 194, deux miracles dont l'un porte la date de 1164³, tous les deux transcrits en

cela a nécessité des mentions marginales aux fol. 20, 152 et 161, que le moine de Ripoll a incorporées à son texte. Dans l'*Incipiunt capitula* du livre I (fol. 3v), aucune mention de cette fête.

1. A. Hämel, *ibid.*, p. 12-14. Le début du livre III est actuellement mal orné et fait pauvre par rapport aux autres. Fantaisie des chanoines ou vol d'un amateur de miniatures? De ce fait, le court livre III (fol. 155v-162) consacré essentiellement à la translation de saint Jacques n'a plus qu'un feuillet et demi du *Scriptor* I.

2. La première hymne se termine par : *Eultreia esus eia / decantemus igitur*, la seconde par : *Herru Sanctiagu, Got Sanctiagu, Eultreia, esuseia, Deus aia nos*.

3. A. Hämel, *ibid.*, p. 23-25, pense que ces deux miracles ont été ajoutés aux vingt-deux du livre II, pour qu'ils entrent au complet dans les lectures de l'office des matines (deux miracles pour chacune des douze leçons), selon le rite monacal.

1172-1173. Puis, au fol. 194v, un nouveau miracle, daté de 1190 et enfin (fol. 195-196), diverses pièces versifiées postérieures. Aucun mystère donc dans ces ajouts à un ouvrage constitué, ainsi qu'il apparaît, en l'an 1139 ou très peu après. En résumé, Hämel met à l'actif du *Scriptor* I 177 feuillets, du *Scriptor* II, réviseur, 6 feuillets et du *Scriptor* X, plus tardif, un feuillet, sans tenir compte des suppléments musicaux des fol. 185-190, qui précèdent les deux mentions d'Aimeri Picaut.

Le professeur de Würzburg, très attentif à l'état matériel du texte et porté par l'étude comparative de ce qui se retrouve ou non dans les différentes familles de manuscrits, à diverses époques, a distingué, dans les vingt-neuf feuillets de l'actuel *Pseudo-Turpin*, quatre écritures différentes¹. A l'actif du *Scriptor* I, rédacteur du *Liber*, il ne reste que treize feuillets (fol. 1-5, 10-13, 26-29). Le reste est constitué de feuillets qui en ont remplacé d'autres arrachés, comme dans le cas des fol. 155-160, ce qui exclut une rédaction entièrement nouvelle. Hämel accorde douze feuillets (fol. 6-9, 14-18, 21-23) au *Scriptor* II, qui est intervenu après 1172-1173, puisque le texte du moine de Ripoll ne s'accorde pas parfaitement avec lui; cependant, les différences restent minces. Au début du XIII^e siècle, le *Scriptor* III rédige et insère un cahier réduit à deux feuillets (fol. 24-25) : c'est le chapitre xxii (xxxI de l'éd. Meredith-Jones) sur les *septem artes*, où il décrit la fresque du palais d'Aix que Charlemagne fit exécuter pour célébrer les sept arts libéraux. Le *Scriptor* IV, le plus jeune, a refait les feuillets 19 et 20 consacrés à la mort de Roland. Tout ceci a entraîné quelques tassements et étirements dans la graphie et a occasionné des pertes d'ornements, d'autant que le début de chaque groupe de feuillets refaits ne coïncide jamais avec le début d'un chapitre.

Au bas du fol. 162, après l'explicit *Finit liber tercius*, une miniature représentait l'apparition de saint Jacques au roi Charles, ouvrant ainsi le livre IV, suivie au verso de deux autres représentations, l'une de l'empereur partant d'Aix avec son armée pour l'Espagne, l'autre de six chevaliers sortant de la ville. Le bas de la page devait être l'incipit du livre IV. La remise à sa place de la *Chronique* dans le *Codex* a redonné sens à ces illustrations. En haut du fol. 1, au-dessus de la remarquable initiale de *Turpinus* qui ouvre le texte, on devait lire, en place de l'actuel et disgracieux titre *Historia Turpini*, l'inscription *Epistola beati Turpini episcopi ad Leoprandum*².

1. A. Hämel, *ibid.*, p. 19-21 : *Die verschiedenen Schreiber des Pseudo-Turpin*; fac-similé des écritures I à IV en hors-texte, p. 16-17. A. de Mandach, *op. cit.*, p. 300-301, admet la position de Hämel, tout en inversant les *Scriptores* III et IV et en tirant des conclusions différentes.

2. Reproduction et analyse de ces miniatures dans W. M. Whitehill, *op. cit.*, III. *Estudios*

Il n'y a pas de conclusion à tirer, en faveur d'une antériorité de *R* sur *C*, du fait qu'Arnauld n'a pas noté sur portée les quelques mélodies liturgiques qu'il a transcrites, mais simplement *in campo aperto*, ce qui semblerait un procédé archaïque. Il paraît plutôt ne pas en avoir eu le temps ou la patience¹. Quant au premier rédacteur lui-même, comme tout copiste, il ne fut pas à l'abri de distractions; on en a relevé de diverses sortes².

En présence d'un tel ensemble qui n'est pas irréprochable, comment atteindre, en attendant l'édition critique, le texte du premier rédacteur du *Liber*? Le plus sage est d'adopter les conclusions de ceux qui connaissent le mieux l'ensemble de la tradition compostellane : W. M. Whitehill qui écrit « El manuscrito de Santiago es sin disputa el mejor ejemplar completo conocido y el más antiguo del Libro de Santiago, y es un documento primordial para el estudio del texto »³; P. David qui affirme, dès le début des longues pages qu'il a consacrées au livre de Saint-Jacques, que le *Codex* est le manuscrit le plus ancien et le plus complet⁴; A. Hämel qui le classe en tête de sa liste des manuscrits et fait apparaître en clair qu'aucun autre n'est plus ample, qu'un certain nombre sont à égalité avec lui et que beaucoup sont plus courts, représentant des choix postérieurs d'un ou de plusieurs des cinq livres ou d'extraits de tel ou tel livre⁵. Un sondage de Jacques Horrent est significatif : de l'examen de divers noms propres dans le *Codex* et dans les manuscrits *A* (dont le ms Bibl. nat., lat. 13774 serait le chef de file [*A*₆] dans la version brève du *PT*, selon Meredith-Jones), il ressort que « le *Codex* offre un texte supérieur à celui des manuscrits *A* : il respecte le texte original dans sa forme et son extension »⁶. A ce propos, il convient de se défier des textes dont le latin

e indices, Las miniaturas por Jesús Carro García, p. LXXII-LXXV. Très mutilé, le bas de page apparaît mal dans la photo du *Guide*, p. XVIII. Actuellement, il est invisible sous la peinture d'arabesques dorés sur fond rouge de la seconde moitié de la page. Whitehill, *ibid.*, p. XX, pense avoir reconstitué cet *incipit*, ainsi que le haut du fol. 1 du *PT*, à partir de copies.

1. A. Hämel, *ibid.*, p. 26-28. Il semble bien aussi qu'à l'époque où le *Scriptor* III introduit le chapitre sur les sept arts dans le *Codex*, l'usage de la portée ne s'était pas encore imposé, puisqu'il le réclame avec force : *Et sciendum quia non est cantus secundum musicam nisi per quatuor lineas scribatur* (fol. 24v, éd. *PT*, p. 223).

2. A. Hämel, *ibid.*, p. 16-17, 49. Ceci paraît exclure la participation d'une seconde main, celle de Gerberge par exemple, à la rédaction du *Codex*. Sa collaboration éventuelle a pu être autre.

3. W. M. Whitehill, *op. cit.*, III, p. XXIV.

4. P. David, *Études...*, I. *Le manuscrit de Compostelle et le manuscrit d'Alcobaça*, dans *Bulletin des études portugaises et de l'Institut français au Portugal*, nouvelle série, t. 10, 1945, p. 1-41, à la p. 1.

5. A. Hämel, *Los manuscritos...*, p. 68-85.

6. Jacques Horrent, *Notes de critique textuelle sur le Pseudo-Turpin du Codex Calixtinus et du ms B. N. nouveau fonds lat. 13774*, dans *Le Moyen Age*, t. 81, 1975, p. 37-62, à la p. 51. Meredith-Jones a publié ce ms aux pages paires de son édition, en regard du texte du *Codex*;

a été amélioré, un latin classique n'étant pas un critère d'ancienneté¹.

La tentative de reconstitution pour les parties qui ne sont pas de la première main se fera donc à partir des copies réalisées, soit avant l'intervention des *Scriptores* II, III, IV, ce qui est le cas de la transcription remarquable, bien qu'incomplète, du manuscrit de Ripoll, soit au cours de leurs interpolations ou après, comme le laissent apparaître plusieurs copies. Arnault du Mont s'est expliqué à son abbé, dans une lettre datée de 1173, tant sur l'existence d'un *volumen* en cinq parties qu'il a trouvé à Compostelle, que sur sa transcription complète des livres II (*Miracles*), III (*Translation*), IV (*Pseudo-Turpin*), incomplète des livres I (*Sermons*) et V (*Guide*). Il dit lui-même qu'il a manqué d'argent et de temps pour tout transcrire². C'est donc lui qui offre, avec le plus de fidélité, le texte original du *Liber* encore non remanié, même s'il a pu faire quelques changements par rapport à son modèle³ ou réorganiser l'ordre des chapitres selon une logique qui n'est point dénuée d'à-propos. Ainsi trouve-t-on chez lui, entre autres points intéressants, la mention des miracles de 1139 et 1164, la remise en place des notes marginales, le texte original des fol. 14-23 de la *Chronique*, l'omission de l'építaphe de Roland, du chapitre sur les sept arts et de la lettre finale de Calixte (chap. xxvi) Hämel insiste avec raison sur ces faits. Pour les copies du *Turpin* conformes à celle du *Scriptor* I, il a invoqué une copie espagnole perdue du XII^e siècle, à partir d'éléments paléographiques d'origine wisigothique, copie qui serait à l'origine des transcriptions A (Aix) et B (Florence)⁴. Une autre également perdue (fin XII^e-début XIII^e siècles) serait à l'origine du ms O (Bibl. nat., lat. 5925), tandis que l'état représenté par le *Libellus* se situerait entre le *Scriptor* II et le *Scriptor* III⁵. Quant aux copies du manuscrit compostellan dans son état actuel (après le *Scriptor* IV), elles ne peuvent être prises en compte ici, même si certaines sont excellentes ou améliorées⁶.

Le ms porte le n° 92 chez Hämel. J. Horrent adopte pour les mss les initiales de Meredith-Jones.

1. Remarques d'A. Hämel dans *Überlieferung...*, p. 43-44.

2. *Guide*, p. 126-131. A la page 127, n. 1, J. Vielliard signale que la copie du ms de Barcelone retenue en 1936 par Hämel n'est pas excellente.

3. A. Hämel : *Überlieferung...*, p. 28. Analyse du contenu du ms de Ripoll, *ibid.*, p. 66. Whitehill, *op. cit.*, III, p. XXI-XXVI, pense que le ms de Ripoll, « un documento personal extraordinario », a été copié dans l'ordre suivant : livres II, III, IV, V, I. On comprend ainsi que les livres I et V n'ont pu être que partiellement transcrits, *sumptuum penuria et temporis angustia*, comme l'écrit Arnault du Mont.

4. Hämel a rectifié par la suite la position de son article : *Arnaldus de Monte und der Liber S. Jacobi*, dans *Homenadge a Antoni Rubió i Lluch, Miscel·lania d'estudis literaris historics i lingüistics*, t. I, Barcelona, 1936, p. 147-159. Sa position définitive sur ce point est celle de *Überlieferung...*, p. 14, 16, 21-28.

5. A. Hämel, *Überlieferung...*, p. 36-43.

6. A. Hämel, *ibid.*, p. 43, et *Aus der Geschichte...*, p. 238, 242.

P. David et A. de Mandach refusent au *Codex* d'être le meilleur témoin du *Liber*, puisqu'il n'en serait qu'une étape parmi d'autres. Ils invoquent, par une minutieuse investigation, des strates ajoutées au cours des siècles et par divers auteurs, à partir d'un texte primitif pour lequel ils regardent vers l'abbaye de Saint-Denis. Pour le premier, Aimeri Picaud, signataire de notre *Codex*, a porté à Compostelle une copie qu'il avait faite vers 1160 d'un recueil qui avait pris peu avant sa forme définitive. Il suppose l'œuvre déjà bien connue, observant que Guibert, abbé de Gembloux, trouva vers 1180 à Marmoutiers, près de Tours, un exemplaire des *Miracula sancti Jacobi* et du *Pseudo-Turpin*. La copie du manuscrit conservé à Lisbonne (Alcobaça 302, XII^e siècle, n^o 3 de Hämel) « doit avoir été apportée de Touraine »¹. Il fait appel à un texte primitif de l'*Historia Turpini* conservé à Saint-Denis, en se basant sur une tradition selon laquelle on y gardait un exemplaire ancien de cette chronique². C'est vers la même abbaye que se tourne résolument A. de Mandach pour invoquer et se représenter le centre qui fut à l'origine des versions courtes du *Turpin*, après une première élaboration à Vienne en Dauphiné, par Calixte II, ses amis et ses continuateurs, versions qui se diffusèrent par un « couloir épique Vienne-Saint-Denis-Mons »³. Aimeri Picaud n'est plus que le remanieur D (12^e étape), qui apporta son livre à Compostelle en 1139, volume que les chanoines allaient refondre. Le même critique est plus précis, en affirmant qu'une copie du *Pseudo-Turpin* calixtin (étape Vienne-Cluny) fut faite à Saint-Denis entre 1124 et 1139⁴.

Ces prises de position largement exposées, malgré la science dont elles témoignent, paraissent au lecteur d'une complexité et d'un enchevêtrement sans pareils. Le résultat final est loin d'être éclairant, d'autant que les bases de ce jeu de constructions et de reconstructions

1. P. David, *Études...*, I, p. 25-27, 32-33, 41. Hämel, *Überlieferung...*, p. 70-72, situe la copie d'Alcobaça après l'intervention du second scribe.

2. P. David, *Études...*, III. *Le Pseudo-Turpin et le Guide du pèlerin*, dans *Bulletin des études portugaises et de l'Institut français au Portugal*, nouvelle série, t. 12, 1948, p. 71-223, à la p. 76. L'archiprêtre Julien de Tolède en aurait eu connaissance dès 1160. L'auteur du *PT* « appartient donc à un milieu étroitement lié à Saint-Denis », *ibid.*, p. 100. Certes Aimeri Picaud a pu avoir des sources, mais on ne peut réduire son rôle à celui d'un simple copiste ou d'un remanieur.

3. A. de Mandach, *Naissance et développement...*, p. 72, 83, 89, 92-93, 134 (tableau). Le *PT* est une « agglomération de vignettes hétéroclites. Nous devons nous inscrire en faux contre la théorie qui veut à tout prix que le *Turpin* complet soit l'œuvre d'une seule étape et d'un seul auteur », p. 77. La version *A* (n^o 92 de Hämel), en laquelle Meredith-Jones, *op. cit.*, p. 7, 24, reconnaît « la forme la plus ancienne et la plus proche de l'originale que nous connaissions », représentait « l'état le plus ancien des chroniques turpiniennes » (A. de Mandach, *Naissance et développement...*, p. 91, 98). Hämel, dans *Aus der Geschichte...*, p. 240-241, a montré que le *stemma* de Meredith-Jones (éd., p. 23) n'est guère crédible.

4. A. de Mandach, *op. cit.*, p. 121-123, 300-307, 367, 373.

ne sont pas d'une solidité parfaite. On ne peut être assuré que le découpage de chapitres, l'insertion de phrases et même de détails soient le fait de tel ou tel remanieur. Il est difficile de mettre à l'actif de divers transpositeurs-remanieurs, en particulier des chanoines de Compostelle, un incessant bouleversement de la matière et de son ordonnance. L'appui qu'A. de Mandach trouve dans une étude de Jules Lair pour affirmer que l'abbaye de Saint-Denis possédait un *Turpin* dès avant 1149 paraît fragile, quand on se reporte audit article¹. Ce n'est pas un postulat d'admettre, à l'inverse des positions évoquées (et Hämel paraît apporter des vérifications concrètes du fait²), qu'un texte long rédigé par un auteur a pu précéder les versions courtes et que celles-ci sont l'œuvre de copistes qui, n'étant pas des automates, s'intéressaient particulièrement à l'ensemble ou à certaines parties du *Liber* entier, avec leurs négligences et leurs bonnes intentions comme tout un chacun. Du point de vue formel, rien ne s'y oppose. Ce que les *Scriptores* II-V ont fait sur le manuscrit apporté à Saint-Jacques, d'autres l'ont fait, en dehors de Compostelle et à leur manière. A ce premier point on est donc en droit d'accorder qu'il s'appuie sur des constatations, et fait peu de place à l'hypothèse³.

2. *Unité interne du Liber Sancti Jacobi et du Codex Calixtinus.* — L'attention se portera sur les fol. 1-192 du *Codex* et sur le *Pseudo-Turpin* qui forment un ensemble de cinq livres, rédigé avant 1140 et terminé par les deux mentions signalées plus haut du nom d'Aimeri Picaud : dans l'hymne conclusive *Ad honorem regis summi*, qui résume les vingt-deux miracles, et dans la lettre garantissant la protection du pape Innocent II (1130-1143). Déjà apparaît le risque qu'il y aurait à démanteler le *Codex* apporté par lui et à ne voir en Aimeri et en sa compagne Gerberge que les simples porteurs, *latores*, d'un ouvrage auquel ils n'auraient point eu de part ou si peu, simplement délégués (de quel seigneur ou de quel monastère?) pour aller l'offrir à saint Jacques dans son sanctuaire galicien. Rien n'autorise à sec-

1. *Ibid.*, p. 93-94. J. Lair, *Mémoire sur deux chroniques latines composées au XII^e siècle à l'abbaye de Saint-Denis*, dans *Bibliothèque de l'École des chartes*, t. 35, 1874, p. 543-580, aux p. 544, 549, 568, 571.

2. Il n'invoque jamais ces découpages et restructurations dans l'ordre du *Liber*. Sa constatation de feuillets arrachés et refaits est réaliste et ses conclusions sont modérées.

3. On note, à l'appui de cette position, celle de Joseph Bédier, *Les légendes épiques*, t. III, 1929, p. 76, 108, bien qu'il ne disposât pas du *Codex* en entier (cf. A. Hämel, *Aus der Geschichte...*, p. 237). Philippe-Auguste Becker, dans *Grundriss der altfranzösischen Literatur*, I. *Nationale Heldendichtung*, Heidelberg, 1907, p. 45, affirmait déjà que le *Codex Calixtinus* doit être considéré comme le ms archétype de l'ouvrage. R. Louis, *Aimeri Picaud...*, p. 94, conclut que « le *Calixtinus* est la source d'où dérivent toutes les autres copies, intégrales ou partielles ».

tionner la matière première qu'Arnauld du Mont a utilisée, réserve faite de ce qui doit être mis au compte des remanieurs postérieurs ; rien ne laisse entendre qu'Aimeri n'ait été qu'un simple remanieur de textes rédigés avant lui, de manière coordonnée ou disparate, copiés par lui avec d'éventuelles interventions qui échappent. Whitehill a reconnu chez le *Scriptor* I une écriture « en minúscula francesa del siglo XII »¹. La critique interne peut seule apporter un éclairage.

Il est manifeste en effet qu'une idée directrice confère à l'ensemble une unité souple, mais réelle et suffisamment affirmée. L'intention du *Liber sancti Jacobi*, dans le *Codex*, est d'élever une sorte de monument à la gloire de l'Apôtre, de son sanctuaire et de son pèlerinage. Le livre I offre une longue série de sermons (homélies), pour les différentes fêtes liturgiques : la fête onomastique du 25 juillet avec sa vigile et son octave (chap. I-XVI, fol. 4-74), celle de l'élection et de la translation au 30 décembre avec son octave (chap. XVII-XX, fol. 74-101), puis les messes pour les mêmes fêtes avec leurs mélodies (chap. XXI-XXXI, fol. 101-139v)². Au livre II, une série de vingt-deux miracles (vingt-deux chap., fol. 140-155v), utilisés de bonne heure pour les lectures d'un office de type monacal³. Le bref livre III (fol. 155v-162v) comprend essentiellement les traditions sur la translation du corps de saint Jacques. L'*Historia Turpini* ne rompt pas l'unité. Si elle est une *narratio*, celle de la reconquête générale de l'Espagne par Charlemagne sur les Sarrasins, elle ne manque point d'exalter saint Jacques et le siège archiépiscopal de Compostelle. D'ailleurs la campagne n'est engagée que sur l'ordre de l'Apôtre qui apparaît à l'empereur, en son palais d'Aix, et qui lui confie la mission d'ouvrir ainsi une route sûre pour les pèlerins⁴. Quant au livre V, le chemin qu'il propose est saint dans ses itinéraires comme dans son but et toutes les ramifications poussent littéralement les pieux marcheurs vers la Galice. En tout cela, quoi qu'on en ait dit, rien d'une rhapsodie factice, mais un ensemble suffisamment cohérent, en tête duquel on lit de fait : *Jacobus liber iste vocatur* (fol. 1).

Surtout, on retrouve d'un bout à l'autre le même rédacteur qui ne manque pas de caractère, avec son optique, ses manières, voire ses

1. W. M. Whitehill, *op. cit.*, III, p. xvii.

2. Réserve faite du fol. 128 ajouté par la suite pour la fête des miracles du 11 octobre.

3. En ajoutant, avant 1173, les deux miracles de 1164 (fol. 194), cf. A. Hämel, *Überlieferung...*, p. 24-25. La mention du *Te Deum* avec sonnerie de cloches : *Haec duo signa canunt* (fol. 194) indique la fin des matines. Douze bénédictions sont indiquées *ad lectiones S. Jacobi* (fol. 18).

4. *Tibi notifico quia... Dominus... ad praeparandum iter meum et deliberandum tellurem meam a manibus Moabitarum te inter omnes, ut tibi coronam aeternae retributionis exinde praeparet, elegit*, éd., p. 91. C'est avec l'aide de saint Jacques qu'il conquiert Pampelune, *ibid.*, p. 93. Autres mentions, p. 95, 103, 169...

manies. Seule une lecture attentive donnerait un relevé de multiples détails significatifs. J. Bédier a signalé diverses concordances entre la *Chronique* et le *Guide*, entre la *Chronique* et les livres I et III, qui donnent des passages repris presque dans les mêmes termes¹. On peut en ajouter d'autres : dans la *Chronique*, des leçons de morale assez fréquentes dont la virulence du ton n'a rien à envier à celle de plusieurs sermons attribués au pape Calixte, de nouveaux miracles de saint Jacques, la même mention des trois sièges épiscopaux², une même manie de l'étymologie des noms propres³, un goût identique pour les énumérations et le bavardage⁴, des essais similaires d'explication du mystère de la Trinité, des allusions répétées à saint Isidore⁵, etc. Des indices trahissent le même homme et la même plume : quatorze ans (pourquoi?) pour le séjour de Turpin en Espagne et pour les enquêtes menées par Calixte afin de composer le *Codex*, avec la mention répétée de ses voyages, même éloge enthousiaste du Poitou et des Poitevins et même hargne contre les Navarrais⁶, etc. Un simple collecteur de documents n'aurait pas poussé à ce point le souci d'homogénéité. Peut-on mettre au compte de ce rassembleur ou de remanieurs successifs la formule : *A Domino factum est istud...* qui termine invariablement la narration de chacun des vingt-deux miracles, qu'on retrouve au fol. 192v et qu'on a cru bon de reprendre au fol. 194? Le chrisme ✠ à l'intérieur de la lettre du pape Calixte (fol. 2)⁷ et qui signale la fin des lectures réservées pour l'office, se retrouve bien à la fin du livre II et au milieu du fol. 155v qui donne ensuite le titre des quatre chapitres du livre III. La formule *Ipsium scribenti sit gloria atque legenti*, qui ouvre le livre après le titre, est portée aussi à la fin

1. *Op. cit.*, III, 1929, p. 108-111.

2. Éd., p. 89, 93, 99 (miracles); *Chronique*, chap. 19 et fol. 11v-12 (*Sermo Calixti*) (sièges).

3. *Chronique*, p. 243 et fol. 12, 12v, 13, 15 et *passim* (*Sermo Calixti*). Traduction de mots basques dans le *Guide*, p. 14, 28.

4. Dans le sermon *Veneranda dies* (*Sermo Calixti*), énumération, au fol. 78, de soixante-quatorze peuples et, au fol. 78v, de onze instruments de musique. Dans le sermon sur la passion de saint Jacques (*Sermo Calixti*), vingt-huit qualités lui sont reconnues; plus puissant que les plus illustres médecins, il guérit trente sortes de maladies, cf. J. Bédier, *op. cit.*, III, 1929, p. 80-81. Dans le sermon *Vigilie noctis* (*Sermo Calixti*), au fol. 10v, vingt-quatre bienfaits pour ceux qui célèbrent la vigile.

5. Fol. 9 et *Chronique*, p. 155-157 (Trinité); *Chronique*, p. 103, et *Guide*, p. 58-60, 120 (saint Isidore).

6. Séjour : *Chronique*, p. 87, et lettre de Calixte, *ibid.*, p. 344. Voyages, fol. 1, 140, 184v (lieux de rédaction), et *Chronique*, p. 87; *Chronique*, p. 95 : ... *gentem gallicam, optimam scilicet ac bene indutam et facie elegantem*, est-il dit des chevaliers français que les Sarrasins reçoivent *honorifice pacificeque, armis etiam retro ejectis. Navarri... gens... nostre genti gallice in omnibus inimica*, dit le *Guide*, p. 27-31, alors que les Poitevins ont toutes les qualités, *ibid.*, p. 18. On remarquera que la charge contre les Navarrais dans le *Guide* a été introduite dans les appendices du *Turpin* par Meredith-Jones, éd., p. 249-250, alors que la seule mention du *Codex* est celle qui figure dans le *Guide*; cf. éd. Whitehill.

7. *Chronique* (appendice), p. 345.

des livres I, II, V et, en termes équivalents, à la fin du *Pseudo-Turpin*¹. La présentation des pages concernées ne présentant aucune surcharge ou différence d'écriture, il s'agit bien de la main du *Scriptor* I. Il faut d'autre part reconnaître le même auteur-rédacteur qui revendique en plusieurs endroits, et avec le même désir de convaincre, la sûreté de son information et l'authenticité de ce qu'il rapporte². On sait que la fin du livre II (fol. 155) et une bonne partie du livre III (fol. 155v-160), soit six feuillets à l'intérieur du vingtième cahier, ont été refaites par le *Scriptor* II et que l'aspect matériel de ces pages, par son manque de soin, tranche avec la suite (fol. 162 avec la miniature de l'apparition de saint Jacques, *Scriptor* I) et l'ensemble du *Codex*. Son devancier avait peut-être déjà transcrit les deux versions de la *Translatio sancti Jacobi*, sans vouloir éliminer les apparitions, comme il l'avait fait pour les deux Passions, la *modica* attribuée à Eusèbe (fol. 18), la *magna*, celle d'Abdias (fol. 48)³. L'état actuel du livre III, qui se remarque aussi par sa brièveté et apparaît en bonne part comme l'utilisation de documents antérieurs, n'a donc rien de préoccupant pour l'unité du manuscrit.

Mais il y a plus : le lecteur est frappé par l'omniprésence, envahissante au point d'en être fastidieuse, du nom du pape Calixte II (1119-1124), à qui est attribuée nommément la rédaction de la plus grande partie du *Liber*, justifiant le titre habituellement donné au manuscrit galicien : *Codex Calixtinus*. Le prologue de l'ouvrage ne laisse place à aucune ambiguïté sur la prise en charge de tout l'ensemble par ce pape⁴. Un *argumentum Calixti pape* en tête des livres II (fol. 140),

1. *Chronique*, p. 255 : *Manum misericordiae suae magnae hujus codicis scriptori et lectori clementer porrigat Jhesus Christus...* Cette formule n'existe pas à la fin du livre III : on a laissé la place, après *Finit liber tercius*, pour la miniature ou celle-ci l'a fait disparaître (fol. 162, bas).

2. On lit dans la lettre d'introduction de Calixte (fol. 1v) : *Cetera vero quae libris sequentibus [II-V] istorialiter scribuntur aut propriis oculis vidi, aut scripta repperi aut verissima relacione didici, et in eis scripsi* ; au début du livre II, à propos des miracles relatés (fol. 140) : *quedam... diversa scilicet in diversis locis scripta repperi, quedam in horis barbaris... didici, quedam propriis oculis vidi* ; en tête du *Turpin* (fol. 1v) : *... quae propriis oculis intuitus sum... pro certo scribere... non ambigo* ; en tête du livre V (fol. 163) : *Si veritas a perito lectori nostris voluminibus requiratur, in hujus codicis serie, amputato esitationis scrupulo, secure intelligatur*. Le début du livre III, avant d'être refait, avait peut-être une formule de ce type.

3. Le prologue de Calixte sur la *translatio major* pour le livre III (fol. 156) dit en effet : *Hanc beati Jacobi translationem a nostro codice excludere nolui*.

4. C'est la lettre de Calixte (fol. 1) : *Calixtus episcopus servus servorum Dei...* avec la bénédiction apostolique ; il raconte ensuite ses tribulations et l'aide de saint Jacques et du Christ pour réaliser l'ouvrage : *Dum vero essem scholaris...* et termine par la formule habituelle des actes pontificaux : *Datum Laterani idus januarii*. On ne peut tirer argument contre l'unité du fait que cette lettre ne fait mention que des livres I et II (le chrisme annoncé est bien à la fin du livre II). Il s'agit avant tout d'imposer par le *Liber* une nouvelle liturgie à Compostelle et c'est cela que la lettre annonce avec autorité (fol. 2). On ne peut demander à cette lettre-préface d'être une nomenclature de tout le contenu.

III (fol. 156, *Prologus*), V (fol. 163) scelle la main-mise de Calixte sur tout le contenu. Le livre IV attribué à l'archevêque Turpin de Reims (fol. 1) et qu'il ne faut point mettre à part du *Codex*, se termine par une *Epistola beati Calixti pape de itinere Yspaniae* (fol. 29), où le pape donne en exemple aux croisés contemporains d'Espagne et d'Orient les conquêtes espagnoles de Charlemagne¹. On ne pouvait espérer meilleur contre-seing. Au livre I, en dehors des sermons extraits des œuvres des Pères de l'Église et parfaitement repérables, comme les sources ecclésiastiques du livre III, huit sermons de Calixte se taillent la meilleure place dans les fêtes de saint Jacques, avec une longueur absolument inaccoutumée. Les prologues des deux passions, dans le même livre, sont de lui, comme celui qui introduit, au livre III, la *Passio major* (fol. 156), de multiples antiennes, bénédictions et répons de l'office, presque toutes les messes, en sorte qu'il apparaît comme un novateur déterminé, un véritable réformateur de la liturgie compostellane, offices et messes. Au livre II, dix-sept des vingt-deux miracles ont été rédigés par lui, pour des faits rapportés au temps où Gui de Bourgogne était archevêque de Vienne (1088-1119). L'établissement de trois solennités en l'honneur de saint Jacques (fol. 160v-162, *Scriptor I*) lui est attribué. Même ouverture du livre V sous son autorité (fol. 163), sa signature pour le chapitre vi sur les routes de pèlerinage et le long chapitre xi consacré à la ville et à la basilique de Compostelle. Bien plus, le même ton est reconnaissable, et là seulement, sous la plume de Calixte ; un contact direct, et qui donnerait une analyse plus affinée que celle qui est ici ébauchée², pourrait en rendre compte. Même virulence dans les prologues que dans les sermons et qui n'a rien à voir, ce qui la rend déjà suspecte, avec le style clérical habituel, encore moins avec les exhortations papales ; même tempérament et même ton autoritaire qui veut imposer partout ses vues et ses convictions, ton enflammé qui tonitruue en chaire contre ceux qui ne célèbrent pas les fêtes jacobites ou le font avec tiédeur, contre ceux qui maltraitent les pèlerins en les rançonnant ou en faisant pis encore³, un goût prononcé pour l'emphase et la redondance, un étalage assez complaisant de connaissances

1. Même formule finale de document pontifical (fol. 21) : *Datum Laterani, adstantibus centum episcopis in concilio.*

2. Hämel qui a lu et relu le manuscrit affirme, dans *Überlieferung...*, p. 52, qu'il ne serait pas très difficile de remplir des pages entières d'analogies, stylistiques et autres, entre les sermons de Calixte du livre I et le *Pseudo-Turpin*.

3. Les plus pittoresques exemples dans le genre sont fournis par les sermons *Veneranda dies* pour le 30 décembre (fol. 74-93v) et *Vigilie noctis sacratissime* pour le 24 juillet (fol. 6v-18v). Un autre sermon pour le 30 décembre, *Solempnia sacra* (fol. 95-98), est le seul qui ait un ton relativement calme. Même dureté dans le ton pour imposer aux chanoines le nouvel office qui bouscule les mauvaises habitudes (lettre de Calixte, éd. *PT*, p.346-347).

encyclopédiques qui surprend, un goût particulier pour la poésie... On voit mal un compilateur s'astreindre à imposer à une œuvre collective une telle unité de ton, à l'intérieur même de rédactions diverses. Il y a lieu de rechercher ce mystérieux auteur-rédacteur, qui paraît bien se cacher sous un nom d'emprunt prestigieux pour couvrir ses buts et qui a laissé une si forte empreinte sur le *Liber-Codex*, en tant de pages et de tant de manières.

P. David pense ne devoir attribuer la « couleur commune », l'unité « superficielle » qu'au « dernier rédacteur », en se fondant sur son observation que les éléments des cinq livres ne sont pas homogènes, provenant, à des dates différentes, de milieux divers. Il voit des remaniements à l'œuvre en bien des endroits. Ainsi, pour la *Passio magna* attribuée à Eusèbe de Césarée et qui contredit celle du Pseudo-Abdias au livre I¹. Tout le livre III qui s'oppose, selon lui, au livre I, n'est qu'une « addition tardive au recueil primitif » ; les poèmes pris dans l'œuvre de Fortunat ne sont qu'une surcharge introduite dans le *Codex* par le dernier rédacteur, celui qui a rassemblé les cinq livres en un seul². La vision de la mort de Charlemagne par Turpin n'est qu'une réplique de celle de l'archevêque au Val Carlos ; ce sont donc deux additions³. La rédaction finale du livre des miracles se situe au plus tôt en 1135, sur la base d'un premier recueil constitué vers 1100-1110⁴. Le professeur de Coïmbre donne en conclusion les différentes étapes de la constitution du recueil qui n'a été rassemblé que vers 1150, « très probablement » par Aymeric Picaud et Olivier d'Asquins⁵. En schématisant, le livre II aurait été le premier écrit ; le rédacteur du livre I y aurait introduit ensuite des commentaires, puis, vers 1130, le *Guide* d'abord indépendant ; celui-ci aurait donc été ajouté vers 1150 dans le recueil avec des remaniements⁶ (et non rédigé par Aimeri Picaud) et il aurait été suivi de peu par la *Chronique*, puis par le livre III.

A. de Mandach, pour sa part, s'est attaché à analyser « l'évolution successive des états du *Livre de Saint-Jacques* de Compostelle »⁷.

1. P. David, *Études...*, II. *Les livres liturgiques et le livre des miracles*, dans *Bulletin des études portugaises et de l'Institut français au Portugal*, nouvelle série, t. 11, 1947, p. 113-185, aux p. 134-135, et IV. *Révision et conclusion*, *ibid.*, t. 13, 1949, p. 52-104, aux p. 79-81, 103. En fait, l'auteur dit qu'il ne veut pas éliminer une tradition au profit d'une autre.

2. P. David, *ibid.*, t. 11, p. 135, 138, note 1, 152, et t. 13, p. 82.

3. P. David, *Études...*, III, p. 153. Beaucoup de miracles datés se situent entre 1100 et 1110.

4. P. David, *Études...*, IV, p. 58, 60-61.

5. *Ibid.*, p. 97-104. B. de Gaiffier, dans son compte rendu de la position de P. David, dans *Analecta Bollandiana*, t. 69, 1951, p. 173-175, se montre très réservé sur les « couches successives » décelées par P. David dans le livre I.

6. P. David, *Études...*, II, p. 184, et III, p. 186-223.

7. A. de Mandach, *op. cit.*, chap. VII, p. 127 et suiv., p. 134 (tableau).

Il remarque par exemple une grande ressemblance entre le Charlemagne de Turpin et le roi Alphonse VI et il en déduit que « le noyau épique turpinien » est de Pierre d'Andouque († 1114). La *disputatio* prolongée de Roland est une interpolation ; un *Guide* embryonnaire (chap. I-VII^a du *Guide* actuel) remonte à Gui-Calixte¹, tout comme Gaston Paris voyait, dans un premier état (chap. I-V) de la *Chronique* un petit livret espagnol de propagande pour le pèlerinage, écrit vers 1050 par un clerc de Compostelle².

Une réponse de principe peut être faite à ces découpages. Rien n'empêche, il est vrai, que l'élaborateur-rédacteur du *Liber*, dans la forme de l'actuel *Codex* (*Scriptor* I), ait usé de sources diverses, même importantes, pour rédiger son œuvre (et non purement transcrire en y insérant quelques notices), et cela en plusieurs étapes, en plusieurs lieux et pas nécessairement dans l'ordre actuel des livres. Le caractère du rédacteur, qui apparaît au lecteur comme celui d'un *clericus vagans*, va tout à fait dans le sens d'une information multiple. On ne saurait, au demeurant, exiger, pour l'admettre comme auteur, qu'il ait inventé les textes, sinon les mélodies, de tous les offices, même si on lui reconnaît une culture exceptionnelle. Il donne d'ailleurs, entre autres sources repérables, celles de plusieurs des miracles qu'il relate, diverses informations tant écrites qu'orales n'étant pas à exclure pour les autres. Quant aux insertions poétiques prises dans Fortunat, aux premiers chapitres du *Turpin* et à certains du *Guide*, ils ne rompent pas l'unité du recueil.

A ce propos, on remarquera que l'examen des miniatures du *Codex* n'apporte rien qui contredise cette unité. J. C. García a reconnu dans celles-ci les marques de l'école française et du *scriptorium* de Cluny, abbaye omniprésente en Espagne au XII^e siècle³. Quelques figures lui semblent de la fin du XII^e siècle, mais l'auteur des trois scènes réalistes qui ouvrent le *Pseudo-Turpin* (fol. 162-v) ne peut être celui des miniatures du pape Calixte II écrivant (fol. 1) et du remarquable saint Jacques bénissant (fol. 4), comme de plusieurs lettres capitales. De

1. *Ibid.*, p. 33-55, 72, 292, 303.

2. G. Paris, *De Pseudo-Turpino*, Paris, 1865, p. 16, 22, 24 (un moine de Compostelle). Dans un compte rendu du livre de R. Dozy, *Recherches sur l'histoire et la littérature de l'Espagne pendant le Moyen Age*, paru dans *Romania*, t. 11, 1882, p. 419-426, aux p. 423-424, G. Paris maintenait deux auteurs pour le *PT* : un clerc français (fin du XI^e siècle) attaché à Santiago pour les chap. I-V (saint Jacques et son sanctuaire), un moine de Vienne postérieur à Gui de Bourgogne, écrivant vers 1140, pour la suite concernant l'épopée.

3. W. M. Whitehill, *Liber Sancti Jacobi, Codex Calixtinus*, III, p. LXIX-LXXV. Voir aussi l'étude de Rita Lejeune et Jacques Stiennon, *La légende de Roland dans l'art du Moyen Age*, Bruxelles, 1966 (*Bibliothèque de la Faculté de philosophie et lettres de l'université de Liège*), p. 51-58. La date des miniatures serait à situer « peu avant la remise solennelle du ms original, aujourd'hui disparu, par Aimeri Picaud, à Compostelle, vers 1139 » (p. 57).

même pour la couronne wisigothique que porte Charles dans deux miniatures (fol. 162, 162v haut), par souci de faire vrai. On serait amené à invoquer, comme le suggérait Hämel, une collaboration sur place de chanoines ou de moines espagnols désirant continuer la riche décoration du précieux *Liber* apporté de France et offert au saint apôtre dans son sanctuaire galicien¹.

L'incessant découpage, parfois de petits détails, que l'on invoque pour dégager un agrégat, et les combinaisons que l'on fait de dates et de chapitres, pour accorder les insertions et les constructions des remanieurs résistent mal à la forte empreinte de l'auteur Calixte. Son intention et sa manière dépassent celle d'un remanieur même final ; sa compilation n'est point le résultat grossier d'un assemblage artificiel. A la vérité, on entrevoit un singulier homme, en qui Hämel décelait un habile faussaire².

3. *L'auteur du Liber Sancti Jacobi contenu dans le Codex Calixtinus n'est pas le pape Calixte II, mais un clerc français.* — L'unanimité sur l'élimination du pape Calixte II (1119-1124) comme auteur de l'ouvrage se fait facilement entre les critiques, même si des divergences apparaissent lorsque l'on tente de préciser la qualité et le milieu d'origine du rédacteur français du *Codex*, en qui a été reconnu, dans les pages précédentes, essentiellement celui du *Liber* original. Ainsi, P. David admet, parmi ses conclusions, que le « *Liber Calixtinus* est d'origine française en tous ses éléments »³.

A l'évidence, l'auteur recherché est un homme d'Église ; le dessein général de l'œuvre de glorifier l'Apôtre et son sanctuaire, son contenu inséré dans le cadre de la liturgie (livres I, II, III et suppléments), sous forme d'office monastique, de sermons, de messes, d'hymnes et de proses avec une riche partition musicale, la permanente intention d'édifier, de moraliser avec vigueur dans les sermons et même dans la *Chronique*, les itinéraires dûment tracés avec arrêts impératifs pour les pèlerins à des sanctuaires réputés, une culture théologique, biblique, liturgique et musicale prodigieuse, sans parler des connaissances profanes⁴, qui imprègne beaucoup de pages, enfin un appétit de

1. A. Hämel, *Überlieferung...*, p. 48. On perçoit un rapport visible entre saint Jacques enseignant du fol. 4 et le Christ en majesté de l'abside de l'église San Clemente de Tahull (Lérida) (cf. *Le monde des grands musées, Barcelone*, n° 33, sept. 1971, p. 34).

2. A. Hämel, *ibid.*, p. 52. Hämel dit en substance que le compilateur (qu'il ne met pas dans une série de remanieurs) a élaboré son œuvre de telle sorte qu'on puisse la prendre pour l'œuvre d'un seul. Le faussaire était très habile et rusé ; familiarisé avec les documents, il les comprenait comme peu le font, pour y rechercher ce qu'il voulait, pour créer une falsification calculée, intelligente et efficace. J. Bédier, *Les légendes épiques*, III, 1929, p. 89, parlait d'une œuvre « collective et concertée ».

3. P. David, *Études...*, II, p. 103.

4. Les formules du type *venerandum est, visitandum est* abondent dans le *Guide*. A la

merveilleux, autant dans la *Chronique* et dans le *Guide* que dans le *Liber miraculorum*, avide de miracles et de prodiges, tout cela est patent.

Il est tout aussi clair que l'auteur du *Liber* n'est pas un Espagnol, mais un clerc français. Dans la narration du *Turpin*, la présentation d'un Charlemagne qui ouvre d'abord et quasi miraculeusement la route de Compostelle et qui ensuite, à l'aide des chevaliers français, libère la chrétienté d'outre-Pyrénées du joug sarrasin, est en contradiction avec la tradition épico-historique la plus forte en Espagne. Bernardo del Carpio, on le sait, représente le héros national, l'anti-Roland qui s'efforce de repousser l'envahisseur franc aussi bien que le conquérant musulman¹. Le *Guide*, pour sa part, ne connaît qu'une route en Espagne, celle qui mène, avec des embûches et sans guère s'attarder en chemin, directement du Somport ou des ports de Cize au sanctuaire galicien (chap. II-III). Les dangers ne manquent pas en effet en pays navarrais comme en pays basque (chap. VII), tandis que les quatre routes de France (chap. I) s'agrémentent de multiples arrêts à des sanctuaires où la piété et la joie des yeux s'unissent dans l'admiration des châsses et des églises. Seuls la Galice hospitalière et les Galiciens trouvent grâce, ceux-ci ayant la chance, malgré leurs défauts, d'être proches des Français, quitte à se voir décocher ailleurs quelques flèches, puisqu'ils gardent un trésor qu'ils n'ont rien fait pour mériter². On remarque d'autre part que douze des vingt-quatre miracles relatés se sont passés en France entre 1090 et 1139, plusieurs suffisamment localisés pour que leur rapporteur soit censé avoir

fin de la traduction intégrale en castillan de l'éd. de Whitehill par A. Moralejo, C. Torres et J. Feo, Santiago de Compostela, 1951, un relevé a été fait de plus de cinq cents références bibliques (Ancien Testament et Nouveau Testament à peu près en nombre égal). Un élève de Hämel, le P. Pius Fischer, bénédictin d'Ettal (Bavière), a analysé les passages religieux cités dans le *PT* : *Die französische Uebersetzung des Pseudo-Turpin nach dem « Codex gallicus » 52* (München), diss. Würzburg, 1932, p. 90-100. Il voit dans l'auteur un prêtre, sans doute un moine bénédictin clunisien (p. 96-97, 99).

1. Voir J. Horrent, *La Chanson de Roland dans les littératures française et espagnole au Moyen Age*, Paris, 1951 (*Bibliothèque de la Faculté de philosophie et de lettres de l'université de Liège*, t. 120), p. 484 et suiv. A. Hämel, au terme de ses considérations, dans *Überlieferung...*, p. 60, reconnaît que le *Liber*, le *PT* en particulier, ne montre pas un esprit nationaliste espagnol, mais une origine française. Il faut être français pour affirmer, dans le miracle n° 3 (fol. 143), que saint Jacques est plus fort que saint Martin, parce qu'il a ressuscité comme lui un mort, mais après sa propre mort.

2. *Guide*, p. 32 : *Galleciani vero genti nostrae gallicae magis, pre ceteris gentibus yspanicis incultis, moribus congrue concordantur, sed iracundi et litigiosi valde habentur. Nostra gens gallica... se retrouve à la p. 28 ; cf. La gens gallica gens optima ac bene induta et facie elegans qui, dans la Chronique, éd. p. 95, impressionne les Sarrasins. On lit d'autre part dans le sermon *Veneranda dies* (fol. 91) : *O felix Yspania et Gallecie plebs... non laude bonitatis tue exaltata, sed meritis apostoli gloriosi relevata... Tibi que olim eras ingrasciosa magna datur gratia... Quemadmodum enim sol aspersa luce sua effugat tenebras, sic radius verissimi solis, expulsis a te tenebris, adduxit ad verum lumen.**

séjourné dans les régions concernées, le Viennois et le Lyonnais¹. De même, certains épisodes très locaux du *Guide* montrent qu'il a séjourné dans telle ou telle région de France². Ses descriptions de lieux et d'objets précis, comme ses réactions enthousiastes ou violemment hostiles vis-à-vis des habitants des provinces qu'il a traversées, attestent qu'il a sillonné la terre de France en grande partie, par monts et par vaux. Il aime à l'occasion citer les saints de France dont il a visité le sanctuaire de pèlerinage³. Que l'attribution des hymnes et autres pièces liturgiques des fol. 185-191v, ainsi que de l'antiphonaire et du missel (fol. 101v-139v) soit exacte ou fausse, la référence à des auteurs français et étrangers (non espagnols) n'est évidemment pas le fruit d'un hasard, mais d'une intention⁴. Enfin, l'auteur s'emploie à exalter le siège archiepiscopal de Compostelle où Charles convoque un concile au terme de ses conquêtes en Espagne (*Chronique*, chap. XIX) et dont il fait le second siège de la chrétienté, « *sedes secunda merito* », après Rome et avant Éphèse. A son retour à Paris, l'empereur réunit un nouveau concile à l'abbaye de Saint-Denis (chap. XXII), dans le but manifeste de mettre en parallèle les deux sièges, le français et le galicien. On voit mal qui avait intérêt à oser faire une telle invention, sinon un Français.

1. P. David, *Études...*, II, p. 178-179.

2. Il est passé à Saint-Gilles-du-Gard où il connaît la maison du cordonnier Peyrot (*in memetipso probavi que aio*) p. 38, à Nantua, où il cite un tisserand, à Villeneuve et surtout à Poitiers dont il a parcouru les rues, p. 122-124. Dans le prologue du livre III (fol. 156v), Calixte (1) parle d'un clerc pèlerin qui, à Compostelle, avant de rentrer dans sa patrie, paya *viginti rothomagenses* au scribe Fredernandus pour lui transcrire le récit de la translation de saint Jacques et quelques miracles. Il s'agit d'un pèlerin français évidemment et, puisque Calixte le connaît (*michi notus*), ce pourrait être lui-même qui a payé un transcripteur sur place.

3. Dans le sermon *Veneranda dies* (fol. 86v, 88v). Dans le *Guide*, p. 120, l'auteur donne en exemple aux chanoines de Saint-Jacques l'accueil que font aux pèlerins pauvres les chanoines de Saint-Léonard en Limousin.

4. Les auteurs français (les seuls nommés aux fol. 185-191v) des hymnes et autres pièces (livre I et appendice), sont : Fulbert, évêque de Chartres († 1029), Atton, évêque de Troyes († 1145), maître Albert de Paris († 1180), Goslin, évêque de Soissons († 1152), Aubry, évêque de Bourges († 1141), maître Érad de Vézelay, maître Gautier de Châteaurenard (Loiret), maître Eroard de Troyes, Jean Legal (espagnol ou français), Aimeri Picaud de Parthenay-le-Vieux (Poitou). Les auteurs non français (livre I) sont : Guillaume, patriarche de Jérusalem (1130-1145, hymnes, prose, sermon), Robert (Boso), cardinal romain († 1146), ami de D. Gelmirez (*conductum*), un docteur galicien (*Benedicamus Domino*), Anselme de Cantorbéry († 1109, *Bened. S. J.*), un ancien archevêque de Bénévent (*conductum*). Voir l'étude de G. M. Dreves, *Hymnodia hiberica*, dans *Analecta hymnica medii aevi*, t. 17, 1894, p. 189-234. Pour cet auteur (p. 15), les personnages ont été en relations plus ou moins étroites avec Cluny. P. David, dans *Études...*, I, p. 22-23, admet ces attributions pour la musique plus que pour les textes. Pour M. Defourneaux, *Les Français en Espagne aux XI^e et XII^e siècles*, Paris, 1949, p. 81, l'attribution est certainement fausse. Les médiévistes n'ont donc pu jusqu'ici se prononcer définitivement. Après tout, notre auteur était capable de camoufler sous ces noms, et pour faire plaisir à leurs auteurs ou pour mieux faire passer son œuvre, plusieurs de ses propres productions.

Le prestige de l'abbaye de Cluny, sa présence et son influence très fortes en Espagne, l'attestation à la fin du *Guide* (colophon) que le *Codex* a déjà été transcrit (plutôt que composé) en maints lieux et surtout à Cluny¹, l'office de type monacal (douze leçons à matines) et non canonial (neuf leçons), toutes ces indications ont orienté divers médiévistes vers l'abbaye bourguignonne, pour y trouver notre rédacteur que l'on estime anonyme. Ainsi pensait J. Bédier, en donnant à l'ouvrage une origine française et très probablement clunisienne ; la compilation avait dû se faire en divers lieux, mais principalement à Cluny². J. C. García, ainsi qu'il a été noté plus haut, reconnaissait dans les miniatures la main du *scriptorium* clunisien. C'est vers le français Pierre d'Andouque, évêque de Pampelune († 1114) que se tourne A. de Mandach, pour lui attribuer « le noyau épique turpinien », texte qu'allait recueillir Gui de Bourgogne-Calixte II « afin de l'inclure dans la compilation qu'il préparait sur saint Jacques de Compostelle, son culte et sa route ». Calixte « disposait d'un atelier à Vienne, puis à Cluny, après son abandon de l'archevêché de Vienne, quelques années avant son avènement à la papauté ». C'est lui qui a transformé, remanié, organisé et embelli la première rédaction de Turpin, et l'abbaye de Saint-Denis allait devenir très tôt le centre de diffusion de toutes les versions courtes³. Il est possible assurément de percevoir l'utilisation de sources dans l'élaboration de l'ouvrage et une certaine influence de Cluny et de l'entourage de Gui de Bourgogne, au temps où il occupait le siège de Vienne. Mais il n'est pas vraisemblable de voir en Gui-Calixte l'auteur du *Liber* dans ses rédactions primitive et actuelle, soit pour l'ensemble, soit pour la majorité des textes qui revendiquent, avec trop de force et d'habileté, sa paternité.

L'*Historia Compostellana*, dont l'intention est d'exalter le siège de Compostelle en racontant l'œuvre de restauration du culte de saint Jacques menée à bien par l'archevêque Diego Gelmirez († 1139-1140), est muette sur la composition et l'offrande d'un *Liber* qui aurait été élaboré par le pape Calixte II. Il est vrai qu'il pourrait avoir été apporté juste après la mort de Gelmirez, avec laquelle se clôt l'*Historia*.

1. On lit au fol. 184v : *Hunc codicem prius ecclesia romana diligenter suscepit* (= a recueilli avec empressement) ; *scribitur* (= « on l'a transcrit » selon R. Louis, *Aimeri Picaud...*, p. 80, n. 1 ; « on le trouve écrit » selon J. Vielliard, éd. *Guide*, p. 125 ; « il fut écrit » selon A. Lambert, dans *Dictionnaire d'histoire et de géographie ecclésiastiques*, t. V, 1931, col. 1296-1298) *enim in compluribus locis, in Roma scilicet, in hierosolimitanis horis, in Gallia, in Ytalia, in Theutonica et precipue ad Cluniacum*. Le *PT* ne parle pas de Cluny, mais il est vrai que, dans un contexte de campagnes guerrières, on voit mal sa place.

2. J. Bédier, *Les légendes épiques*, III, 1929, p. 88-91 ; cf. *La Chanson de Roland commentée...*, Paris, 1927, p. 12-13. Ainsi pense P. David, dans *Études...*, II, p. 181 (un prieuré clunisien en Lyonnais ou Viennois).

3. A. de Mandach, *Naissance et développement...*, p. 72, 83, 89, 92.

Or celui-ci fut le grand ami du pape qui le protégea, comme le prouvent, entre autres documents, les lettres qu'il reçut de lui¹. Ce point est loin d'être le seul qui rende suspecte la signature du pape Calixte. Il faut rappeler le style très particulier de ces pages, reconnaissables à travers les différents livres, où la virulence le dispute à l'autoritarisme, où le ton fulminant et trop souvent vengeur tranche avec celui des documents pontificaux habituels, empreints de charité pastorale et fort éloignés de ces excès². L'interminable morceau de bravoure que constitue le sermon *Veneranda dies* (fol. 74-93v), et dont Hämel a publié, dès 1933, les envolées les plus caractéristiques contre les profiteurs des braves pèlerins³, en est la preuve la plus flagrante. Outre que les œuvres du pape Calixte II ne signalent ni sa rédaction d'un *Liber*, ni le patronage qu'il aurait accordé à un ouvrage collectif, on remarque la volonté persistante (et abusive) du rédacteur de couvrir l'œuvre du nom prestigieux de ce pape français dévoué à Compostelle, sans d'ailleurs la moindre indication sur le lieu et le temps où ledit pontife aurait écrit. Ce n'est que masque pour un habile faussaire, patronyme délibérément choisi et des plus utiles, surtout après la mort du pape Calixte, pour faire adopter son travail par le milieu cléricale de Compostelle, dont les habitudes étaient des plus routinières. Une part de bluff transparait dès la lettre initiale de Calixte où l'histoire de l'élaboration du *Codex* tient presque du canular étudiant. Qui pourrait croire que le Christ est apparu à ce Calixte, lors d'une extase, pour approuver son entreprise et lui intimer l'ordre de réprimer les abus du pèlerinage et d'imposer aux chanoines une réforme de la liturgie⁴? Le colophon du livre V sur la célébrité (déjà !) du *Liber* en Europe, l'*argumentum Calixti pape* au début du livre II sur les enquêtes qu'ils auraient menées en Europe pour rassembler des récits de miracles, la prétendue découverte par lui d'une passion de saint Eutrope à Constantinople⁵, même s'il y a des raisons de penser

1. Cf. *Dictionnaire d'histoire et de géographie ecclésiastiques*, t. XIV (1960), col. 441-444, et correspondance de Calixte II dans *P. L.*, t. 163, col. 1093 (n° 2), 1168 (n° 79), 1170 (n° 81-82).

2. Il est bien suspect ce *Calixtus papa* omniprésent dans les titres et qui ne fait dans les sermons aucune allusion à sa charge pastorale de pontife suprême ou d'évêque. Les deux fausses bulles bien imitées de Calixte II (fol. 1) et d'Innocent II (fol. 192) portent bien le titre *servus servorum Dei* pour faire authentique.

3. A. Hämel, *Aus dem Liber sancti Jacobi des Kapitulararchivs von Santiago de Compostela*, dans *Revue hispanique*, t. 81, 1933, p. 384-393.

4. On lit au fol. 1v : *Scribe quae cepisti, corripiens scelera pravorum hospitum manentium in itinere apostoli mei*. La suite de la lettre (fol. 1v-2v) donne des exemples pour la réforme de la liturgie ordonnée par Calixte.

5. On lit au fol. 140 : *Barbaras terras perambulans, quedam ex his in Gallecia, quedam in Gallia, quedam in Theutonica, quedam in Ytalia, quedam in Ungaria, quedam in Dacia, quedam ultra tria maria, diversa scilicet in diversis locis scripta repperi..., quedam in horis barbaris didici..., quedam propriis oculis vidi*. Vérification faite, on ne voit aucun miracle

que l'auteur a effectivement beaucoup voyagé, tout cela tient un peu trop de la propagande à tout prix. Depuis longtemps on a reconnu comme apocryphes la lettre d'introduction de Calixte, la bulle d'organisation de la croisade par Calixte à la fin de la *Chronique* (fol. 29), comme la lettre finale d'Innocent II (fol. 192)¹. Ni Fortunat ni Sedulius n'ont jamais, que l'on sache, écrit de poème à la gloire de l'Apôtre de Galice².

C'est la même initiative qui a poussé l'astucieux faussaire à mettre sous le nom de l'archevêque Turpin de Reims († 800), la narration de la conquête de l'Espagne par les Francs, au titre de témoin oculaire des faits durant quatorze ans³. Il se dit même mieux renseigné (toujours cette même audace !) que l'auteur des chroniques qui conservent à l'abbaye de Saint-Denis les faits et gestes de Charlemagne. Mais il semble que le Turpin historique n'ait « joué aucun rôle militaire, ni à Roncevaux, ni ailleurs »⁴ et qu'il doive sa célébrité aux chanteurs de geste. Un véritable tour de passe-passe fait quitter subrepticement le champ de bataille par Turpin, à l'encontre de la tradition épique qui l'y fait mourir les armes à la main, pour que son rôle de « reporter » soit assuré jusqu'au bout. Il peut alors connaître, grâce à l'arrivée de Bauduin échappé du carnage, on ne sait comment, les détails les plus précis sur les derniers moments de Roland. On accepte difficilement l'apparition de saint Michel à Turpin au Val Carlos (fol. 24v), sa vision lors de la mort de Charles à Aix (fol. 26), sa prétendue sépulture qu'on aurait retrouvée peu auparavant à Vienne (fol. 27v).

Par contre, les noms des huit cardinaux cosignataires de la lettre d'Innocent II sont aisément repérables, et leurs titres cardinalices sont exacts, plusieurs ayant eu des relations avec l'archevêque de

en Hongrie ni en Dacie. A propos de cette *passio*, on note, dans le *Guide*, p. 64 : *Quam passionem Constantinopoli in scola Grecorum... olim repperi.*

1. Pour A. de Mandach, *op. cit.*, p. 122, la lettre de Calixte est authentique. U. Robert, *Bullaire de Calixte II*, Paris, 1891, t. I, p. LXXXI (cf. éd. du *PT*, p. 339) et M. Defourneaux, *op. cit.*, p. 93, n. 2, dénoncent ce caractère apocryphe.

2. On lit dans le sermon calixtin *Spirituali igitur jocunditate*, au fol. 26, avant la citation de cinquante-six vers de Fortunat : *De cujus virtutibus et exortacionibus beatus Fortunatus, versificator egregius... sic cecinit dicens...* ; même chose au fol. 27, avant la citation de vingt-deux vers. De même, à propos de l'arrivée du corps de saint Jacques en Galice, au fol. 92v : *De cujus adventu saluberrimo ammonuit te gaudere beatus Fortunatus... in divinarum suarum laudum codice olim dicens...* Et encore Sedulius, au fol. 74, pour l'élection : *Sedulius... hanc venerabilem beati Jacobi electionem considerans, stilo fideli ad Christi laudem sic cecinit dicens...* En fait, c'est l'auteur du *Liber* qui recompose un texte à partir de citations. Ces sources sont indiquées dans la traduction castillane du *Codex*.

3. On lit au fol. 1v, dans la lettre au doyen d'Aix, Leoprandus : ... *quae propriis oculis intuitus sum XIII annis perambulans Yspaniam et Galleciam unacum eo et exercitibus suis, pro certo scribere vestraeque fraternitati mittere non ambigo.*

4. R. Louis, *Girart, comte de Vienne, dans les chansons de geste...*, Auxerre, 1947, 1^{re} partie, p. 111.

Compostelle¹. Vrais ou faux, les noms des divers auteurs d'hymnes n'ont rien d'in vraisemblable. On est donc en présence d'un subtil dosage calculé de vrai, de faux et de possible, de spirituel et de réalisme tour à tour audacieux et prudent. Au travers de ces pages, se retrouve le même homme pour qui le nom de compilateur serait trop faible. On verrait bien ce clerc français travaillant en plusieurs étapes, plutôt sous le règne d'Innocent II (1130-1143) que sous celui de Calixte II (1119-1124), en tout cas se couvrant mieux, lors de la rédaction définitive, du nom de celui-ci parce qu'il est mort et que personne en Galice ne sera à même de vérifier ses dires². Il devenait alors habile de faire croire aux chanoines jacobites, peut-être avec la connivence de Gelmirez, que le pape français avait laissé dans ses papiers, pour son ami l'archevêque, de quoi l'aider à implanter dans le sanctuaire galicien un culte de rite universel et romain, digne de l'Apôtre. Tel était en effet le problème...

4. *Le Liber Sancti Jacobi est l'œuvre du prêtre Aimeri Picaud de Parthenay qui l'apporta à Compostelle en 1139-1140.* — L'hymne *Ad honorem regis summi*, chant de marche qui clôt la série des hymnes en résumant les vingt-deux miracles du livre II, est attribuée à *Aymericus Picaudi presbiter de Partiniaco* (fol. 190v-191); elle précède immédiatement la lettre sauf-conduit du pape Innocent pour le même poitevin *Aymericus Picaudus de Partiniaco veteri* (fol. 192, ajouté). Cette double mention conclusive est, selon toute vraisemblance, celle de quelqu'un qui a des droits sur l'ouvrage qu'il porte à Compostelle. On se demande à quel titre il les aurait, s'il n'était que le simple porteur, *lator*, ou même un transcripteur³. D'autre part, l'agencement de la fin du *Codex* s'explique facilement. On sait que le miracle daté de 1139 (fol. 192v), dont la rédaction est attribuée à l'abbé Aubri de Vézelay, évêque d'Ostie et légat du pape, l'hymne des pèlerins *Dum paterfamilias* (fol. 193), l'hymne *Signa sunt nobis sacra que leguntur* (fol. 193v), ainsi que deux autres miracles datés de 1164 (fol. 194), tous sur des feuillets ajoutés, ont été copiés à Compostelle en 1173 par le moine de Ripoll⁴. Vu que le miracle de Brun de Vézelay s'est passé dans un lieu qui était familier à Aimeri Picaud, rien n'empêche

1. On vérifiera dans le *Dictionnaire d'histoire et de géographie ecclésiastiques*, dans l'*Historia Compostellana* (lettres diverses), à partir de la table des matières de l'ouvrage de A. Gordon Biggs, *Diego Gelmirez, first archbishop of Compostela*, dans *The Catholic University of America, Studies in Mediaeval History*, new series, vol. 12, Washington, 1949.

2. Précision de P. David, dans *Études...*, II, p. 182-184.

3. P. David qui diminue en général la part d'Aimeri Picaud, pense que « les porteurs de cet *ex voto* ont pu être différents des donateurs », cf. *Études...*, III, p. 221.

4. Effectivement, le miracle du fol. 194v, daté de 1190, ne figure pas dans la copie de Ripoll.

de lui en attribuer le rapport ; de même pour le chant des pèlerins qui suit (et qu'il a pu aussi composer), du fait qu'il a fréquenté la route du pèlerinage de Saint-Jacques. On aurait donc là une sorte d'appendice ajouté juste avant d'emporter le manuscrit. Les miracles du fol. 194 (résurrection non précisée d'un enfant et guérison, près de Compostelle, des blessures du fils d'un vicomte poitevin) peuvent n'avoir été recueillis et ajoutés qu'à Compostelle, après l'offrande du *Liber*, si l'on remarque, comme nous l'avons fait, que la notation qui les suit : *Te Deum laudamus ; haec duo signa canunt*, a été ajoutée pour que le nombre des miracles relatés soit conforme aux exigences de l'office de matines. Ce qui suit (fol. 194v, miracle daté de 1190, etc.) n'a pas d'intérêt pour la présente recherche. En somme, on est bien fondé à raisonner à partir des deux mentions du prêtre poitevin, pour établir que rien ne s'oppose à ce qu'il soit l'auteur qu'il paraît être.

R. Louis, dans son étude nuancée, dit nettement que « le pseudo-Calixte, c'est Aimeri Picaud », et qu'il n'y a pas lieu de distinguer un Olivier d'Asquins de cet *Aymericus Picaudus... qui etiam Oliverus de Iscani, villa sancte Marie Magdalene de Uiziliaco, dicitur*¹. Olivier a des chances d'être tout simplement le surnom donné par ses amis clercs (surnom plus pacifique que celui de Roland) à cet Aimeri devenu l'*ego Turpinus* de la *Chronique* (fol. 21) et à la tête farcie d'une quantité de légendes épiques. On le voit séjournant près de l'église Saint-Jacques du village d'Asquins dont il a dû être l'un des chapelains séculiers (*A. P. presbiter*), appelés *subcapellani* dans la *Chronique* de Vézelay du XII^e siècle² ; c'est donc tout près de l'abbaye de Vézelay qu'il a rédigé une partie de son œuvre et en tout cas y a mis la dernière main. Sans doute Gerberge, *sotia ejus Flandrensis* — singulière compagnie dans un prétendu document pontifical — l'a-t-elle aidé au moins dans la copie des feuillets ; s'ils offrent ensemble le *Codex a*

1. R. Louis, *Aimeri Picaud...*, p. 90. Dans le compte rendu des positions de R. Louis, B. de Gaiffier, *Analecta Bollandiana*, t. 73, 1955, p. 518-520, reconnaît qu'« il ne veut pas donner à ses conclusions un caractère définitif ; ce sont des suggestions qui devront être confrontées avec l'ensemble des énigmes que pose cette étrange compilation ». A. de Mandach, *op. cit.*, p. 121-123, 305, adopte pleinement les conclusions de R. Louis sur Aimeri Picaud auteur, ... mais pour le remaniement *D* qui a francisé le texte et non pour l'original ; cf. P. David, *Études...*, IV, p. 102. W. M. Whitehill, *Liber Sancti Jacobi...*, III, p. XLII, voit dans Aimeri Picaud le même personnage que le pseudo-Calixte, le compilateur du *Liber S. Jacobi*. R. Louis, *op. cit.*, p. 86, répond à ceux qui veulent voir en Olivier un collaborateur d'Aimeri Picaud ou qui ont glosé sur la présence de la *sotia Gerberga*. P. David, dans *Études...*, III, p. 222, attribue à Olivier l'addition du miracle de Brun de Vézelay. R. Louis m'a fait remarquer qu'il y a encore une famille Flandin, bien connue par plusieurs hommes politiques, dans la région de Vézelay, et que la forme *Flandin* équivaut à la forme *Flandrin*, nom illustré par le peintre qui a rénové la décoration de Saint-Germain-des-Près.

2. *Historia Vezeliacensis monasterii, auctore Hugone Pictavino*, dans *P. L.*, t. 194, col. 1580, 1584.

domno papa Calixto primitus editus, c'est qu'ils l'ont confectionné ensemble.

Le prêtre de Parthenay-le-Vieux, qui connaît bien les normes de la liturgie monastique et qui se présente comme un réformateur, était peut-être un ancien moine de l'obédience de Cluny, la grande abbaye réformatrice avec laquelle Calixte II eut des liens privilégiés¹. Un séjour chez les Saintongeais dont il connaît le rude parler et à l'abbaye Saint-Eutrope de Saintes où il a peut-être étudié et écrit, comme sa connaissance exacte du site de la ville², expliquent bien la longueur démesurée de la passion de saint Eutrope dans le *Guide* (fol. 174v-177v). On note aussi la part faite, en dehors de la tradition épique, aux villes de Saintes et de Taillebourg dans la *Chronique* (chap. x), en y renouvelant de curieuse manière le miracle des lances fleuries (chap. viii). Il faut se souvenir d'autre part que l'abbaye fondée près de Saintes avait été concédée à saint Hugues, abbé de Cluny, en 1081, par Guillaume VIII d'Aquitaine, comte de Poitiers³. Le prieuré du vieux Parthenay, dépendant de la Chaise-Dieu depuis 1092⁴, put abriter Aimeri quelque temps, s'il n'y fut longtemps attaché. Peut-être s'agit-il simplement de sa terre natale. En tout cas, notre homme est bien un Français du Sud-Ouest. En plus d'indices qui le trahissent⁵, son admiration pour les sites et les gens du Poitou qui n'a d'égal que son mépris pour les Bordelais et les Gascons (bel esprit de clocher !), pour les Basques et les Navarrais chez qui rien ni personne n'est bon, tout cela est suspect : toutes les qualités pour les uns, tous les défauts pour les autres⁶. Il connaît bien Poitiers pour en avoir sillonné les rues⁷. Celui des quatre chemins de France qu'il décrit avec complaisance, la *Via Turonensis*, passe par sa région ; il l'a fait maintes fois et en a éprouvé les joies et les peines journalières. Après beaucoup de déguisements, le prêtre poitevin devenu guide se montre presque à visage découvert, même s'il est difficile de dire son point

1. *Dictionnaire d'histoire et de géographie ecclésiastiques*, t. II, col. 425-429. Faut-il voir un souvenir de son ancienne abbaye dans la précision du colophon : ... *et precipue apud Cluniacum*?

2. *Guide*, p. 18, 72.

3. *Gallia Christiana*, t. II (1904), et dom Cottineau, *Répertoire topo-bibliographique des abbayes et prieurés*, t. II, col. 2926-2927. Les Clunisiens y élevèrent un monastère et une église pour pèlerins à la fin du XI^e siècle (cf. François Eygun, *Saintonge romane*, Saint-Léger-Vauban, 1970 [*La nuit des temps*, 33], p. 38).

4. Le qualificatif *vetus* rappelle que le site ancien fut délaissé lors des invasions normandes, au profit de la ville actuelle fortifiée. Il subsistait, dans l'ancien quartier, un bourg important pourvu de nombreux privilèges.

5. J. Bédier, *op. cit.*, t. III, 1929, p. 109, et P. David, *Études...*, III, p. 173, 183

6. *Guide*, p. 16-32. On le reconnaît parmi ces Poitevins spirituels, *in verbis astuti*, p. 18. Il utilise aussi des poèmes de Venance Fortunat, l'évêque de Poitiers à la fin du VI^e siècle.

7. *Guide*, p. 122-124. Dans le sixième miracle (fol. 145), notation d'une peste à Poitiers.

d'attache. On voudrait suivre mieux ce *vagans* qui n'a pas connu ou plutôt a dû rompre la promesse de stabilité inhérente à l'état monastique.

Lorsqu'il dit qu'il a voyagé quatorze ans, comme Turpin, pour amasser des documents (fol. 1), qu'il a mené son enquête en divers pays pour recueillir des miracles (fol. 140), que le *Codex sancti Jacobi* a été accueilli avec empressement d'abord à Rome et qu'on en a fait des copies ici et là (fol. 184v), il n'y a sans doute pas que du bluff dans ces prétentions¹. L'étude des sources éclairera ce que l'on peut conjecturer sur ses pérégrinations. La critique, pour sa part, a mis en relief l'influence du centre hagiographique que fut l'abbaye de Saint-Denis sur la composition du *Codex Calixtinus*², ce qui laisse supposer un séjour du prêtre poitevin à Paris et dans la région. B. de Gaiffier, quant à lui, a dégagé, à propos de la rédaction de la passion de saint Eutrope, « un nouveau rapprochement entre les sources du *Codex Calixtinus* et les textes qui glorifient saint Denys »³. Plusieurs indices suggèrent des séjours possibles : la Flandre, voisine de la Frise citée dans le colophon, patrie de Gerberge ou de sa famille, sans doute rappelée par le flamand germanique « Got » d'un des cris des pèlerins, et le « Herru Sanctiagu, Got Santiagu » de l'hymne *Dum paterfamilias* (fol. 193)⁴ ; Bénévent, pour le *conductum* (fol. 131) et l'hymne attribuée à un évêque de cette ville (fol. 187) qu'il a dû visiter⁵, peut-être sur la route de la Terre Sainte où il paraît bien s'être rendu en pèlerinage ; Cluny, à cause du *precipue ad Cluniacum* du colophon et de la mention de l'abbaye parmi les destinataires de la lettre de Calixte (fol. 1),

1. *Dum vero essem scholaris... quatuordecim annorum spacio perambulans terras et provincias barbaras... quae de eo scripta inveniebam... scribebam* (fol. 1 et fol. 140r, 184v). R. Louis, *op. cit.*, p. 94, ne voit dans le colophon que « mensonge et vanterie ».

2. Bibliographie dans le compte rendu par le P. de Gaiffier des livres de W. M. Whitehill et P. David, dans *Analecta Bollandiana*, t. 69, 1951, p. 173-176, à la p. 176.

3. B. de Gaiffier, *Les sources de la passion de saint Eutrope de Saintes dans le Liber sancti Jacobi*, dans *Analecta Bollandiana*, t. 69, 1951, p. 57-66. Dans le compte rendu des positions de P. David, il indique, p. 176, une bibliographie intéressante de l'influence de Saint-Denis sur la composition du *Codex*.

4. Le cri des pèlerins qu'on lit plus ou moins complet aux fol. 120v et 193 est contracté et à comprendre ainsi : « Herru (< herr germanique = seigneur) Santiagu (Santiago latinisé), e[t] ultr[a], eia ! e[t] su[r]s[um] eia ! Deus a[d]j[uv]a nos ! ». Sur « outrée » et « susée », voir G. Paris, *La chanson du pèlerinage de Charlemagne*, dans *Romania*, t. 9, 1880, p. 1-50, à la p. 44. Sur ces acclamations en langue vulgaire introduites dans des chants en latin, voir P. David, *Notes compostellanes*, II. *Les chants de route des pèlerins dans le Codex Compostellanus*, dans *Bulletin des Études portugaises et de l'Institut français au Portugal*, nouvelle série, t. 15, 1951, p. 180-193, à la p. 192. L'*Historia Compostellana* (P. L., t. 170, col. 1071-1072), cite, à l'année 1121, une lettre de la comtesse de Flandre à Diego Gelmirez pour ses neveux.

5. Dans le sermon *Veneranda dies* (fol. 88v), il parle des *scholae* de Plaisance, Lucques, Rome, Bari, Barletta (Pouilles). Il connaît (*ibid.*) les cultes des saints Barthélemy à Bénévent et Nicolas à Bari.

divers *scriptoria*, s'il faut attribuer aux auteurs nommés les pièces du supplément et certaines du missel. On peut évoquer comme vraisemblable un séjour dans les régions lyonnaise et viennoise, dans les milieux proches de l'archevêque de Vienne, Gui de Bourgogne, à cause de la relation circonstanciée de plusieurs miracles dans ces provinces. Cela permettrait d'expliquer en particulier la prétention inouïe de la ville de Vienne à avoir vu les derniers jours de Turpin le narrateur, *doloribus vulneratus et laborum suorum angustiatu*s, et à conserver son tombeau (chap. xxiv). Sous ces mentions se cache un procédé, le désir de faire plaisir à des amis, à des gens qui ont aidé Aimeri Picaud. Il a dû, après s'être peut-être arrêté à l'école grecque de Constantinople¹, aller à Jérusalem, ville bien citée dans le colophon (*in hierosolimitanis horis*) ; c'est à Guillaume de Messines, le patriarche (1139-1145), et à Diego Gelmirez, *heroibus famosissimis*, en particulier, qu'est adressée la lettre inaugurale de Calixte ; c'est ce patriarche qui est dit avoir composé l'hymne de matines *Jocundetur et letetur* (fol. 105v) et la prose *Clemens servulorum* (fol. 123). Des indications sur la basilique du Mont-Thabor et sur les usages de ce pèlerinage ne trompent guère². Des chanoines de Compostelle se rendaient à cette époque aux Lieux Saints, sûrement intéressés, comme notre Poitevin, au pays d'où venait le saint corps honoré en Galice³. Un indice troublant paraît confirmer un tel voyage de notre auteur, lorsqu'on lit la lettre envoyée en 1130-1131 par le patriarche Étienne de Jérusalem (prédécesseur de Guillaume) à l'archevêque Gelmirez, pour qu'il fasse un bon accueil à un *Aymerico fratri et concanonico nostro* et, en lui concédant l'église de Noguères sise dans son diocèse, lui permette de quêter pour les besoins de l'église de Jérusalem⁴. Un tel séjour près de Compostelle était éminemment favorable pour que l'Aimeri poitevin, qui paraît bien se confondre avec ce personnage, pût ob-

1. *Guide*, p. 64.

2. Dans le sermon *Celebritatis sanctissime* (fol. 22v). Sur les rapports entre Cluny et l'abbaye Saint-Sauveur du Mont-Thabor, voir *Dictionnaire d'histoire et de géographie ecclésiastiques*, t. 13, col. 70.

3. Cf. ... *a Hierosolimis translatus in Galliciam* (fol. 20). Des chanoines de Compostelle pèlerins en Terre Sainte sont signalés dans l'*Historia Compostellana*, en juin 1119 (deux chanoines : *P. L.*, t. 170, col. 1046), en 1129 (Bernaldus, trésorier du chapitre : *ibid.*, col. 1171).

4. Texte dans l'*Historia Compostellana*, *ibid.*, col. 1191. Dom Lambert, bénédictin de Saragosse, dans le *Dictionnaire d'histoire et de géographie ecclésiastiques*, t. 5, col. 1291, 1296-1298, se pose la question de l'unité des deux *Aymericus*. R. Louis, dans *Aimeri Picaud...*, p. 95-96, reprend la question et appuie l'hypothèse de dom Lambert. Déjà en 1121, le patriarche Veramundus avait fait appel à la charité des Galiciens, cf. *Historia Compostellana*, *op. cit.*, col. 1065-1066. Noguères est peut-être l'actuelle Negreira, à 20 km. à l'ouest de Compostelle. D'autres noms sont corrompus dans le ms utilisé pour l'édition de l'*Historia Compostellana* dans la *Patr. Lat.* : ainsi Limoges y est dit *Clemoium* ; *Lemovicum*, selon une note, dans le ms de Compostelle. Le départ d'Aimeri, de Noguères, a dû se faire quand il eut fini de rassembler ses informations.

server les us et coutumes des chanoines de la basilique, s'informer et recueillir près d'eux et des pèlerins tous renseignements utiles à son grand projet, entre autres les récits des miracles et de la translation¹.

Le voyage qui l'amena ainsi à séjourner à Compostelle ou auprès, et qui n'était peut-être pas le premier, explique au mieux l'abondance des détails sur les aléas de la *Via Turonensis*, heurs et malheurs qu'il a vécus, qu'il a entendu raconter dans les hospices et qu'il relate dans le véritable carnet de route que constituent les chapitres III, VI, et VII du *Guide*² et étale à l'envi dans le fameux sermon *Veneranda dies : Via peregrinalis res est optima sed angusta* (fol. 80). Il dut se mettre à la rédaction définitive une fois revenu en France, et R. Louis le voit résidant pour ce temps au village d'Asquins, à l'ombre de Vézelay, dont il remarque que l'abbaye fut à cette époque « un lieu d'élection pour les Poitevins »³. On sourit de l'indignation d'Aimeri contre les moines voisins de Corbigny qui prétendent posséder le corps de saint Léonard, en dépit de la tradition qui le place en l'abbaye limousine du même nom⁴. Une telle querelle de clochers ne trompe pas. Enfin, la mention particulière du cardinal Aubri, ancien abbé de Vézelay, en fin des cosignataires à la lettre d'Innocent II, a tout l'air d'un hommage à un protecteur privilégié⁵ ; la mention du miracle de Brun de Vézelay en 1139, qui suit inopinément cette lettre (fol. 192v) paraît avoir été recueillie en dernière minute, sur les lieux où séjourne Aimeri Picaud.

Ce qui a été établi jusqu'ici a fixé la remise du *Liber-Codex* à Compostelle, à une date comprise entre 1139 (miracle de Vézelay) et 1172 (copie d'Arnauld du Mont à Compostelle). Mais cet intervalle est facile à réduire. Sur la base de diverses observations, R. Louis place « au cours de l'année 1140 », la visite à Saint-Jacques d'Aimeri Picaud et de Gerberge, après une mise au point définitive de l'œuvre près de Vézelay, entre 1135 (date du miracle n° 13, le plus récent) et 1139⁶. Quelques remarques appuieront cette estimation. Le pape Calixte II,

1. On voit, au fol. 156v, un Français qui fait transcrire des miracles à Compostelle. Plusieurs miracles n'ont pu être recueillis que là. Le *Guide*, p. 32, dit du bien des Galiciens, après avoir critiqué les autres Espagnols.

2. P. David, dans *Études...*, IV, p. 93-94, considérant ce que le *Guide* (p. 7, 10) dit des monuments de Roncevaux, estime que l'auteur est passé par là « au plus tard vers 1130 ».

3. Hugues de Poitiers, le rédacteur de l'*Historia Vezeliacensis monasterii*, entra à Vézelay sous l'abbatiat de Pons (1138-1161). R. Louis (*op. cit.*, p. 86) pense que c'est à Asquins qu'Aimeri a mis la dernière main à son *Jacobus*. D'autres précisions sur ce séjour, dans R. Louis, *Girart, comte de Vienne...*, 1^{re} partie, p. 372-375.

4. *Guide*, p. 52-56.

5. *Ego Albericus legatus presul Hostiensis ad decus sancti Jacobi, cujus servulus sum, hunc codicem legalem et carrissimum et per omnia laudabilem fore predico.*

6. *Op. cit.*, p. 80, 89-90.

mort en 1124, est dit dans le *Guide* : *bonae memoriae* et ailleurs *beatus*¹, expressions qui ne s'entendent, dans les actes d'un pontife régnant, que d'un de ses prédécesseurs. Or ces expressions n'existent pas dans la lettre d'Innocent II, pape de 1130 à 1143. Le *Guide* mentionne d'autre part la mort du roi Louis le Gros² qui survint en 1137. De plus, la lettre du fol. 1 est adressée à Guillaume, patriarche de Jérusalem de 1139 à 1145, mort en 1185, et à l'archevêque Diego Gelmirez mort à la fin de 1139 ou dans les premiers mois de 1140. On voit mal notre rédacteur s'adressant à des gens qui ne seraient plus dans la fonction qu'il leur attribue, faisant le voyage de Galice et ne pas remettre l'ouvrage au prélat régnant, à moins de n'avoir appris sa mort récente qu'une fois le travail terminé. On le voit tout aussi mal exhibant en route la lettre protectrice du pape Innocent II qui serait mort, accompagnée de la caution de huit cardinaux, eux aussi disparus. Vraisemblance et prudence obligent³. Décidément, il faut serrer de très près l'année 1139.

Quant à préciser l'ordre et la date de composition des cinq livres du *Codex*, le *vagans* poitevin travaillant au gré de ses déplacements et au rythme du temps nécessaire pour recueillir de multiples informations, une certaine marge est permise dans la longueur du délai supposé. On peut admettre, avant la rédaction définitive en un *corpus* digne d'être présenté en hommage, des étapes de rédactions partielles, à partir de faits recueillis, de documents déjà plus ou moins élaborés ici et là, à Compostelle même, à Noguères, à Cluny, dans les régions de Lyon et de Vienne, en Saintonge, à Saint-Denis et autres lieux. Trop préciser est sans doute aléatoire et, à cet égard, les datations de P. David sont rendues problématiques, surtout par le jeu des combinaisons qu'il lui faut faire pour accorder entre elles les interventions des remanieurs qu'il voit en bien des pages⁴. L'approche de la vérité

1. *Beatus papa Calixtus bone memorie dignus*, p. 118. Les intitulés de beaucoup de chapitres du livre I sont du type : *Incipit officium festivum S. Jacobi a beato Calixto dispositum*. Au fol. 161, le roi Alphonse II le Chaste († 842) est dit *bona memoria dignus*. A. du Mont, en 1173 (*Guide*, p. 130), parle de la lettre *domini Calixti dive memorie romani pontificis*. J. Bédier, *Les légendes épiques*, III, 1929, p. 85, n. 1, est de cet avis.

2. ... *ad mortem Ludovivi pinguisissimi*, p. 118.

3. En dehors des cardinaux Girard de Sainte-Croix, Gui Lombard, Ivo, ancien chanoine de Saint-Victor à Paris, cardinal en 1138-1142, dont le *Dictionnaire d'histoire et de géographie ecclésiastiques* n'a pas encore recueilli les noms, on connaît bien Aimeri de la Châtre, cardinal et chancelier de Calixte II, un des électeurs d'Innocent II et ami de Gelmirez († 1141) (cf. A. G. Biggs, *Diego Gelmirez...*, p. 192, 212, 250, 303, 342), Gui de Pise, chancelier, évêque d'Ostie, ami de Gelmirez (*ibid.*, p. 298, 308, 320, 325-327, 343), Gregorio Pappareschi, neveu d'Innocent II, cardinal en 1138 († 1140), Gregorio Ihenia en qui Biggs (*ibid.*, p. 342), reconnaît Grégoire, cardinal de Saint-Chrysogone, ami de Gelmirez, Aubri, ancien abbé de Vézelay (1130), évêque d'Ostie, légat en 1143 († 1148).

4. A titre d'exemples : « le ms est à Compostelle en 1173, depuis quelques années » ; « le

est sans doute plus simple. Diverses miniatures où l'on a décelé une influence espagnole, à côté de celle de Cluny, peuvent n'avoir été peintes qu'à Compostelle, soit sous le regard d'Aimeri Picaud, soit par des calligraphes locaux désireux d'orner le gros et magnifique in-folio. Le livre I, tout imprégné du parfum du sanctuaire, a sûrement été élaboré à la suite de ce que notre poitevin a constaté à la basilique de Saint-Jacques. Ce qui nous vaut les dix sermons de Calixte, au ton enflammé, les diverses messes et les œuvres poétiques qu'il attribue à des auteurs en majorité français. Le livre II n'a reçu sa forme définitive qu'en 1135, date du dernier miracle, ou peu après. Le livre III, qui, avec ses quatre chapitres, apparaît comme un résidu, a des chances d'avoir été composé et surtout copié à Compostelle, comme plusieurs miracles, à l'époque où le prologue de Calixte montre un scribe local à l'œuvre pour le compte d'un Français. Rien n'empêche d'admettre que la *Chronique de Turpin*, à cause de son lien avec la *Reconquista*, a été rédigée à part et plus tôt¹. Le *Guide*, dans son état actuel, paraît à P. David n'avoir pas été écrit avant 1135². En tout ceci, l'étude des sources est susceptible d'apporter quelques conjectures supplémentaires. On peut en effet imaginer Aimeri, le girovague, élaborant sa matière à partir de ce qu'il a lu, vu et entendu, travaillant d'arrache-pied, pressé d'aller remettre à l'archevêque Gelmirez qu'il semble décidément bien connaître, ainsi que son entourage, son volumineux *Liber sancti Jacobi*. Celui-ci a pu, sinon lui en donner l'idée, du moins encourager son entreprise qui se situait à merveille dans l'œuvre de restauration qu'il avait entreprise pour son diocèse et pour saint Jacques.

5. *Les sources utilisées par Aimeri Picaud.* — Le prêtre poitevin a mêlé ses propres inventions à des documents pré-existants et à des sources diverses qu'on peut déceler avec plus ou moins de facilité. Ses fabrications sont essentiellement, on l'a vu, les nombreux chapitres qui, dans les livres I, II, III et V (en partie avec le chancelier Aimery) se couvrent du nom prestigieux du pape Calixte II et, dans le livre IV, sont censés dus à la plume de l'archevêque Turpin de Reims. Son habileté de faussaire intelligent et rusé n'est pas tombée dans le piège grossier de s'attribuer des œuvres aisément vérifiables comme étant celles d'autrui, tels divers sermons de Pères et les récits de la

recueil avait atteint sa forme définitive, en France, peu avant 1160 ». Il fut alors apporté à Compostelle par le copiste Aimeri Picaud (*Études...*, I, p. 2, 41).

1. R. Louis, *op. cit.*, p. 89, lui assigne l'intervalle 1131-1134. Les dates proposées par Bédier, *op. cit.*, t. III, 1929, p. 68, sont trop tardives.

2. P. David, *Études...*, III, p. 195. Le *Guide*, p. 114, 116, mentionne la mort d'Alphonse I^{er} le Batailleur qui eut lieu en 1134.

passion et de la translation. Il est vrai d'autre part qu'à Compostelle, où l'ouvrage apporté de loin et offert devait rester comme un monument consacré à la louange de l'Apôtre¹, la vérification de ce qui venait de l'étranger et qu'Aimeri, l'éternel voyageur, avait pu connaître, s'avérait bien difficile : suppléments poétiques et musicaux, œuvres d'un pape français défunt, nombreux miracles recueillis çà et là, routes de pèlerinages vécues, campagnes de la guerre sainte de Charlemagne en Espagne relatées par un témoin oculaire. A défaut de pouvoir examiner, ligne par ligne, le découpage et l'adaptation dans les sermons patristiques, dans les récits des passions et de la translation, dans l'utilisation originale de l'œuvre poétique de Fortunat, les éléments pris à la Bible, à la liturgie², aux sermonnaires en usage à l'époque³, il est utile de passer en revue les cinq livres, pour signaler ce qui se cache en particulier d'emprunts non avoués ou camouflés.

Au livre I, les *Sermones beati Calixti* reflètent, à peu près partout, le tempérament d'un prédicateur au verbe tonitruant, dont la psychologie mériterait une analyse. Aimeri de Parthenay, au temps de ses études probables à l'abbaye Saint-Eutrope de Saintes, avait appris le beau latin de Venance Fortunat, l'évêque de Poitiers. Il devait savoir par cœur les poèmes de celui qu'il appelle *luculentus versificator*, pour qu'ils reviennent si facilement chanter par dizaines sous sa plume, le plus souvent habilement adaptés en centons. On les trouve en divers endroits du livre I et pour la *deploratio* sur la mort de Roland⁴. En fin lettré qu'il est, notre clerc recueille onze vers du poète

1. A la fin de la lettre d'Innocent II, l'excommunication est fulminée contre ceux qui *ab ejusdem apostoli basilica, postquam ibi oblatus fuerit, injuste illum abstulerint vel fraudaverint*.

2. Références dans la traduction castillane du *Liber* par A. Moralejo, C. Torres et J. Feo, Santiago de Compostela, 1951, et P. Fischer, *Die französische Uebersetzung des Pseudo-Turpin...*, p. 90-100. La *P. L.* a publié, t. 163, col. 1375-1410, quelques extraits des sermons calixtins, d'après la copie réalisée en 1609 à Cologne par Juan Mariana. Sur la valeur de cette copie, voir A. Hämel, *Überlieferung...*, p. 61-62.

3. Deux exemples : dans l'explication du mystère de la Trinité que Roland fait à Ferragu (éd. *PT*, p. 155-157), on retrouve des formules d'un sermon de saint Augustin : *De mysterio Trinitatis et Incarnationis* (*P. L.*, t. 39, col. 2196, n° 2 ; cf. sermon n° 384, chap. 3, *ibid.*, t. 42) ; la comparaison de la lionne qui engendre ses petits morts et que le lion ressuscite de son souffle après trois jours (éd. *PT*, p. 159) se retrouve, parmi bien d'autres auteurs, dans le *De bestiis et aliis rebus* de Hugues de Saint-Victor († 1141), dans *P. L.*, t. 177, col. 57. A. de Mandach, *op. cit.*, p. 292, estime que, pour la controverse Roland-Ferragu, il faudrait s'orienter vers la prédication populaire et les représentations artistiques dans les églises de l'époque. P. David, *Études...*, I, p. 14, dit qu'il serait facile de trouver dans les commentateurs et les sermonnaires l'équivalent des commentaires allégoriques sur les épitres et les évangiles dans les sermons pseudo-calixtins du livre I. Une étude exhaustive du dialogue théologique entre Roland et Ferragu serait révélatrice. G. Gasca Queirazza a fait une communication (non publiée) sur « Roland théologien apologiste dans le duel avec Ferragu », au VIII^e Congrès de la Société Rencesvals, Pamplona-Santiago, 1978.

4. Dans le sermon du 24 juillet : vingt-deux vers du *Siderei proceres* (fol. 17v-18) ; dans

irlandais Sedulius (ix^e siècle), seize vers d'un anonyme contre la simonie, seize autres qu'il a entendus en Espagne¹. A propos des deux passions de saint Jacques, la *modica* d'Eusèbe (fol. 18) et la *magna* du Pseudo-Abdias (fol. 31-44v) qui doit être lue dans les églises et les réfectoires (fol. 48), il les admet toutes les deux comme ayant « grande autorité », laissant au lecteur le choix de préférer l'une ou l'autre². A ce propos, P. David a fait une remarque intéressante : le texte de l'*Historia ecclesiastica* d'Eusèbe est celui de la traduction latine de la *Chronique* de Fréculphe de Lisieux († 853), ce qui laisse supposer « principalement, sinon exclusivement, une source connue dans les milieux français »³. B. de Gaiffier pense avoir décelé dans la passion de saint Jacques des réminiscences de celle de saint André⁴. P. David a estimé d'autre part que les textes prévus pour la fête de l'élection et de la translation (30 décembre) s'inspiraient du culte de saint Martin à Tours qui, en plus de la fête onomastique (11 novembre), célèbre son élection et sa translation (4 juillet)⁵. Cette fête n'est en réalité que celle maintenue du 30 décembre, la seule en l'honneur de l'Apôtre dans le rite wisigothique ou mozarabe, non sans en modifier d'ailleurs les textes⁶. A cause de sa relative pauvreté et de l'ignorance de la

le sermon du 26 juillet (Fortunat aurait célébré saint Jacques) : cinquante-six vers (fol. 26) et vingt-deux vers (fol. 27) ; dans le sermon du 30 décembre : trois distiques non signés (fol. 80) et douze distiques (fol. 92v). L'hymne *Gratulemur et letemur* du 25 juillet est adaptée du *Salve festa dies* (fol. 120v) ; celui-ci reparait en *conductum* pour la procession du même jour (fol. 132v) ; cf. diverses précisions, dans la traduction castillane du *Liber*. Pour la *deploratio*, éd. PT, p. 201-203 (vingt vers), 207 (six vers) et références à Fortunat, p. 319-320.

1. Dans le sermon *Veneranda dies* (fol. 74v), Sedulius est dit *versificator luculentus* et Aimeri lui attribue faussement d'avoir chanté l'élection de saint Jacques. Dans le sermon *Vigilie noctis* (fol. 16) : *quidam metro canorus de simoniacis ait...* Dans le sermon *Veneranda dies* (fol. 84v) : *in duodecim sapientum codice pentametris versibus Basilius sic ait...* Il s'agit (note de la traduction castillane) de vers tirés du *Livre des sept sages* qui circulait encore en Espagne au temps d'Alphonse le Sage († 1284).

2. Il dit joliment (fol. 18) : *Ut enim sincerus rivulus de purissimo fonte progreditur, sic magna passio ex hac parva excipitur.*

3. P. David, *Études...*, IV, p. 79. Le passage de Fréculphe se lit dans *P. L.*, t. 106, col. 1129-1130.

4. Dans le compte rendu de plusieurs ouvrages sur le pèlerinage de Compostelle, dans *Analecta Bollandiana*, t. 70, 1952, p. 214-218, à la p. 215.

5. P. David, *Études...*, IV, p. 80.

6. Voir le *Missale mixtum secundum regulam B. Isidori*, dans *P. L.*, t. 85, col. 211-217, et le *Breviarium Gothicum*, *ibid.*, t. 86, col. 1306-1310. Rien n'est indiqué pour le 25 mars et le 25 juillet dans le *Kalendarium Gotho-Hispanum*. L'éditeur remarque (t. 85, col. 211, note a) que l'indication portée tant dans le bréviaire que dans le missel pour le 30 décembre est : *festum translationis sancti Jacobi*, et il avoue (*ibid.*, col. 1053, au 25 juillet) : *Non satis constat quo die Gotho-Hispani hunc Apostolum coluerint*. La vérité est que c'était la seule fête et ce point est important pour situer le cadre du travail d'Aimeri Picaud. Comme aucun des textes de ces missel et office ne recoupe ceux que veut éliminer la lettre de Calixte (éd. PT, p. 346), on est en droit de penser que la liturgie ancienne à Compostelle était purement locale et pauvre. Dans une étude sur *La lecture des actes des martyrs dans la prière liturgique en Occident, à propos du passionnaire hispanique*, dans *Analecta Bollandiana*, t. 72, 1954,

fête du 25 juillet selon le rite romain universel, la vieille liturgie en usage à Compostelle mérite bien les reproches que lui adresse la lettre de Calixte (fol. 2), de se contenter de textes mal adaptés et sans uniformité. Étant donné l'esprit d'initiative dont témoigne Aimeri Picaud pour l'ensemble du *Liber*, il y aurait lieu de rechercher dans quelle mesure cet érudit rompu aux choses d'Église a inventé, regroupé, combiné des textes antérieurs, soit à partir de la Bible, soit à partir d'autres liturgies, pour composer offices, messes, répons, hymnes, proses, etc.¹ Cette habileté au camouflage rejoint celle qui a été décelée pour les diverses pièces du missel et du supplément (fol. 185-191v) attribuées à des rédacteurs français et étrangers, presque tous identifiables et qui ne sont peut-être que des prête-noms pour notre auteur prolifique. Les mélodies qui les accompagnent n'ont pas une origine plus claire. La *farsa missa* (fol. 133-139) attribuée à Fulbert, écolâtre, puis évêque de Chartres au début du XI^e siècle, est de lui ou de quelqu'un parmi l'élite qui l'entourait, où la musique tenait une grande place. Par contre, on est mal renseigné sur la provenance des mélodies de type grégorien inscrites à toutes les messes², de celles de l'hymne *Ad honorem regis summi* d'Aimeri Picaud et du chant des pèlerins *Sum paterfamilias*, des polyphonies à deux et trois voix des suppléments. Une influence française s'y fait jour parmi d'autres et l'on retrouve ainsi notre poitevin les écrivant ou les transcrivant ou les faisant écrire soit en France (Notre-Dame de Paris, Saint-Denis, Chartres, Limoges), soit en Galice, d'où précisément à cette époque vinrent des clercs pour étudier à Paris³.

Ainsi qu'il est apparu, notre clerc a pu recueillir plusieurs des vingt-deux miracles du livre II au cours de ses voyages ; il le dit d'ailleurs

p. 134-166, à la p. 159, B. de Gaiffier note que « de nombreux saints, avant d'être honorés par un office propre, furent vénérés d'une manière plus anonyme par les offices et messes *de communi* ».

1. P. David, dans *Études...*, II, p. 156, reconnaît qu'il n'y a pas de comparaison possible avec les offices de Compostelle au XII^e siècle, puisque rien n'en a été conservé. N'est-ce pas tout simplement parce que les textes proposés par le *Liber* auraient été utilisés immédiatement, la liturgie gothique ne donnant rien pour les nouvelles fêtes? Il est piquant, d'autre part, de remarquer que plusieurs des abus dont sont victimes les pèlerins, et que dénonce le sermon *Veneranda dies*, figuraient dans les canons du concile de Latran (1123), convoqué par Calixte II (cf. *Dictionnaire d'histoire et de géographie ecclésiastiques*, t. 11, col. 424).

2. On remarquera que la seule à en manquer est la *Missa miraculorum* (11 octobre) portée sur le fol. 128 ajouté par la suite.

3. Sur ces clercs, voir *infra*, p. 45. Aimeri avait lui-même des vues précises sur l'art musical (éd. *PT*, p. 223). Pour le texte musical, voir W. M. Whitehill, *op. cit.*, II. *Musica*. Pour l'étude nuancée de l'origine de ces pièces, *ibid.*, III. *Estudios e Indices, La Musica por dom Germán Prado, O. S. B. de Silos*, surtout les p. XLVIII-LIII. Le grand musicologue H. Anglès, dans son édition de *El codex musical de Las Huelgas*, Barcelona, 1931, t. I, p. 19-71, consacre une étude au *Codex Calixtinus* et affirme que la polyphonie du *Codex* conserve les exemples les plus anciens de la musique pour messe à une voix de la péninsule ibérique.

avec emphase dans le prologue du pape Calixte (fol. 140). Il suffit de renvoyer au résumé et à l'étude précise qu'en a faits P. David¹; rien ne s'y oppose aux jalons établis jusqu'ici. Quelques remarques suffiront. Sauf le second, les miracles se situent entre 1080 et 1135, le vingt et unième étant donné comme contemporain, les autres ou clairement datés ou situés (n^{os} 16-20), raisons à l'appui, par P. David, dans l'intervalle donné. Ils proviennent d'Espagne, d'Italie, d'Allemagne, de Terre Sainte et de France (Lorraine, Bourgogne, Poitou [peste en 1100], Viennois, Provence). On peut donc admettre l'existence d'un recueil primitif de miracles utilisé par notre auteur, avec l'attraction du milieu viennois au temps de Gui-Calixte invoquée par A. de Mandach². A Compostelle même, on gardait un riche *Liber miraculorum* constamment alimenté par les récits des pèlerins et qu'Aimeri n'a pas dû manquer de mettre à profit, ainsi qu'il le laisse entendre (fol. 156v). Dans ce livre II, il est donc essentiellement un compilateur. Il dit aussi qu'il a appris sur la route même du pèlerinage le dernier miracle³; celui de Brun de Vézelay a été ajouté en dernière minute pour faire plaisir à l'ancien abbé Aubri. On notera avec intérêt, bien qu'il soit de rédaction postérieure (fol. 194v, a. 1190), la transposition que fait d'un événement contemporain le miracle *De liberatione Christianorum et fuga Sarracenorum a Portugalia*⁴. On sait qu'Anselme, évêque de Cantorbéry, dut mener une vie errante après 1097 et qu'il passa notamment à Lyon et à la Chaise-Dieu⁵. Or R. W. Southern a fait une constatation des plus intéressantes : Aimeri Picaud a copié presque littéralement dans les *Dicta Anselmi* la relation des miracles n^{os} 16, 17, 18⁶. D'autres découvertes sont peut-être à attendre. On a aussi remarqué que le nombre, vingt-deux, des miracles attribués à saint Jacques et à saint Gilles est le même. Aimeri connaît bien, pour y avoir séjourné, l'abbaye languedocienne : il dé-

1. P. David, *Études...*, II, p. 159-185.

2. A. de Mandach, *Naissance et développement...*, p. 123, et P. David, *Études...*, IV, p. 58, 97.

3. *Egomet veraciter repperi inter Stellam [Estella] et Grugnum [Logroño] hunc hominem ad beati Jacobi limina denuo regredientem... et omnia michi enarravit...*, fol. 155v).

4. P. David, *La première campagne d'Abou Yousof al Mansour contre Silves (1190)*, dans *Bulletin des études portugaises...*, t. 16, 1952, p. 177-184. Saint Jacques devient le chef de l'armée chrétienne.

5. *Catholicisme*, t. 1, 1948, col. 615-616.

6. R. W. Southern, *The making of the Middle Ages*, Londres, 1953, p. 252-253. Remarques de B. de Gaiffier dans des notes parues dans *Analecta Bollandiana*, t. 72, 1954, p. 314, et t. 73, 1955, p. 519 (avec la citation, dans le *Codex*, l. I, chap. 12, d'un passage de l'harmonie des évangiles de Théophile). L'hymne *Exultet celi curia* (fol. 130v-131) est attribuée au *magistro Anselmo*. Il doit s'agir de l'archevêque Anselme, bien qu'il n'ait jamais porté le titre de « maître ». Des évêques et un cardinal auteurs de pièces liturgiques portent ce titre dans le *Codex*. Cette qualité n'a pas à surprendre sous la plume libre d'Aimeri Picaud.

crit la châsse du saint abbé et mentionne une douzaine parmi les miracles, qui venaient précisément d'être consignés par le bibliothécaire du lieu¹. Aimeri a donc pu prendre son idée dans un manuscrit du *scriptorium*. Le second miracle du *Codex*, absent du recueil de Pierre Guillaume, celui d'un Italien qui est venu déposer sur l'autel de saint Jacques le *cyrographum* ou la *schedula* où son péché se trouve effacé et qui rappelle la fameuse remise du péché de Charlemagne par saint Gilles, connue elle aussi du *Guide* (fol. 169v), vient de la *Vita sancti Aegidii* (x^e siècle ou début du xi^e siècle)².

Avec le même esprit de tolérance dont il a témoigné pour les passions au livre I, Aimeri recueille au livre III deux récits de la translation pour la fête du 30 décembre, l'un dit *translatio major* (fol. 156-159), l'autre plus ancien, connu sous le nom de Lettre du pseudo-pape Léon (fol. 159-160)³. On peut penser que les deux textes bien indiqués comme liés à ce jour de fête, la seule dans le rite wisigothique, constituent un des éléments de l'ancien culte galicien qu'Aimeri n'a pas voulu laisser perdre⁴. Le chapitre III attribué à Calixte (fol. 160v-162) mérite une lecture attentive. Il se rapporte aux trois solennités en l'honneur de l'Apôtre : celle de la passion célébrée jadis le 25 mars au jour de son anniversaire, celle de la translation du corps le 25 juillet, celle de la déposition à Compostelle le 30 décembre⁵. A

1. *Guide*, p. 36-46. Sur les relations entre Saint-Gilles et Saint-Jacques, voir A. Hämel, *Überlieferung...*, p. 57. Les *Miracula S. Aegidii auctore Patro Guillermo*, dans *Mon. Germ. Hist., Scriptores*, t. XII, p. 316-323, avaient été rédigés entre 1121 et 1124 (selon Potthast), entre 1121 et 1138 (selon P. David, *Études...*, I, p. 17).

2. Aimeri met curieusement sous la plume de Bède († 735) la narration de ce miracle, qui se passe au temps de Theodemir, évêque de Compostelle au ix^e siècle.

3. Le Prologue de Calixte-Aimeri dit à propos de la *translatio major* (fol. 156) : *Hanc beati Jacobi translationem a nostro codice excludere nolui, cum tanta prodigia... in ea scribantur, que etiam minime ab epistola discordat, que beati Leonis nomine intitulatur*. P. David, *Notes compostellanes*, I. *La lettre du pseudo Léon sur la translation de saint Jacques*, dans *Bulletin des études portugaises et de l'Institut français au Portugal*, nouvelle série, t. 15, 1951, p. 180-193, aux p. 180 et suiv., atteste l'ancienneté de cette passion dont on trouve une transcription du milieu du xi^e siècle, insérée au fol. 74v d'un ms de Saint-Martial de Limoges (x^e-xi^e siècles, Bibl. nat., lat. 2036).

4. Le prologue de Calixte (fol. 156) affirme au sujet de la venue de saint Jacques en Galice : *Novem [discipulos] vero in Callectia dum adhuc viveret apostolos elegisse dicitur, quorum septem... cum eo Jherosolimis perrexerunt, ejusque corpus post passionem per mare ad Gallectiam deportaverunt*. Le livre I (chap. 7, 15, 17) ne parle pas de ce voyage, mais on verra là une nouvelle preuve de la tolérance d'Aimeri et non une contradiction, comme le croit P. David, *Études...*, I, p. 18. L'incise à la fin du miracle n° 1 (fol. 141v) qu'on situe entre 1086 et 1109, sur la fête de la translation, *que apud nos die tertio kalendarum januarii annue celebratur*, ne serait-elle pas une allusion d'un document ancien à la vieille liturgie?

5. Calixte-Aimeri prétend qu'un fidèle de lui connu (*michi noto*) a eu en songe la révélation que l'apôtre était mort un 25 mars. Il dit ensuite que la translation se fit à partir du 25 juillet d'Iria à Compostelle et que le corps fut déposé le 30 décembre dans le tombeau construit dans l'intervalle. La note marginale et postérieure sur la fête des miracles du 11 octobre ne nous intéresse pas ici, pas plus que le petit chap. iv, *De tubis sancti Jacobi*,

une date fort ancienne, suggère-t-on, la fête du 25 mars, à cause de l'occurrence de l'Annonciation et du Carême, fut transférée au 25 juillet¹, qui est devenu la solennité, pour l'Église universelle, de la passion-martyre du saint. Et Calixte d'ajouter : *Merito ergo sancta ecclesia solemnia passionis beati Jacobi et vincula sancti Petri* (Saint-Pierre-aux-liens, 1^{er} août) *prefatis diebus celebrare consuevit... Et nos hoc idem affirmamus*. Il se range donc ici, avec tout le poids de son autorité (celle que se donne A. Picaud), en faveur de la liturgie romaine. Il continue : *Fertur quod translacionis et electionis beati Jacobi celebritatem tercio die kalendarum januarii inclitus imperator Hyspanus Aldefonsus, bona memoria dignus, celebrare inter Gallecianos instituit, priusquam nostra auctoritate corroboraretur*. Ce qui signifie clairement que l'ancienne fête du 30 décembre selon le rite wisigothique fastueux en usage à Compostelle et dont l'origine se perd dans la nuit des temps (*fertur*), peut remonter (comme il est dit) à un lointain roi Alphonse (*rex venerabilis*) devenu par emphase *imperator Hyspanus*. On pense naturellement au roi Alphonse II le Chaste (759-842), sous le règne duquel fut découvert (c. 830) le tombeau de saint Jacques et qui fit construire une église donnant naissance à une nouvelle agglomération². Ce point, qui montre une volonté de ne pas supprimer la vieille fête, mais de lui préférer le culte universel pour apporter ainsi plus d'éclat aux célébrations, semble capital, comme la situation d'un *Liber-Codex* qu'on ne peut isoler d'un contexte galicien très influent.

L'étude précise de l'exploitation de l'épopée par la *Chronique de Turpin* demanderait des pages ; il suffira de renvoyer à l'analyse faite ailleurs³ et dont la lecture peut trouver ici un complément d'éclairage. Turpin-Aimeri dont nous connaissons les goûts d'encylopédiste, utilise, pour raconter la guerre sainte menée par Charlemagne en Espagne, modèle de toutes les croisades (chap. xxvi), diverses chansons de geste, certaines comme *Agolant* dans des versions anciennes perdues. Mais son esprit d'initiative et son désir de propagande, plus

qui parle des pouvoirs de ces « trompes marines » que les pèlerins emportent avec eux (déjà des objets de piété !). La suite du chapitre III offre à l'imparfait une description très colorée des festivités anciennes, qu'Aimeri a dû observer.

1. Calixte prend à témoin le martyrologe de saint Jérôme († 420), Bède († 735) et le pape Alexandre II († 1073) qui favorisa en 1063 la reconquête de l'Espagne.

2. Sans aborder ici la question disputée de cette découverte, je renvoie à quelques remarques judicieuses de M. Defourneaux, *op. cit.*, p. 61-65. P. David, obligé de manipuler les dates, s'est trompé en disant que la fête du 30 décembre fut instituée par Alphonse VII, effectivement appelé « empereur » dans l'histoire de 1135 à 1157 (cf. *Études...*, I, p. 19). Puisqu'il est dit mort, P. David a dû faire intervenir un remanieur après 1157. Le verbe *fertur* ne pouvait pas être employé pour un fait récent et vérifiable.

3. Cf. mon étude sur *L'exploitation de l'épopée par la Chronique du Pseudo-Turpin* (à paraître).

à l'aise dans les envolées de l'imagination que dans la sécheresse des chroniques, le fait, parfois sans vergogne, malaxer la matière épique. Il imagine quatre campagnes de l'armée française : la première pour ouvrir la route vers Compostelle (chap. 1-v), la seconde et la troisième pour refouler l'invasion du roi Agolant qui est monté jusqu'à Agen et Saintes (chap. VI-X, où l'on perçoit le Poitevin !), la quatrième plus longue qui, après avoir présenté autour de l'empereur les trente-trois chefs des troupes (chap. XI), fait guerroyer les Français contre Agolant et contre le géant Ferragu que Roland tuera (chap. XII-XVII), avant d'en arriver, en la « repensant », à la défaite de Roncevaux (chap. XXI). Le dessein d'inclure la *Chronique* dans le *Liber* impose au narrateur de mêler, plus que ne fait l'épopée, la sainteté des héros et leurs exploits, de faire de Roland un martyr dont la piété a quelque chose d'emphatique qui s'harmonise mal avec son orgueil chevaleresque dans la *Chanson de Roland*. La comparaison littéraire entre le modèle épique et les accommodements du texte clérical mérite à celui-ci les plus vives critiques¹ : on ne lui pardonne pas d'avoir affadi les beaux récits de bataille et les dangereuses chevauchées, d'avoir négligé le vrai pathétique, d'avoir caricaturé les païens, d'avoir gâché le rôle de Turpin et d'Olivier, d'avoir éparpillé dans un but intéressé les tombeaux des Français tués en Espagne...². Le but d'Aimeri étant de donner l'expédition française en exemple aux chevaliers engagés dans la Reconquista, il lui paraît normal de moraliser sans cesse, de multiplier les faits surnaturels et de couronner l'œuvre de Charlemagne par la convocation de conciles à Compostelle (chap. XIX) et à Saint-Denis (chap. XXII), par un portrait de l'empereur et une mort accompagnée de prodiges (chap. XXII). Aux remarques de C. Meredith-Jones sur diverses sources particulières de Turpin et auxquelles il suffit de renvoyer³, il faut ajouter qu'A. Burger a pensé discerner à l'origine de la version légendaire de Roncevaux selon la *Chronique* et le *Guide*, « un poème en hexamètres latins qu'on pourrait intituler *Passio beati Rotolandi martiris*, ou quelque chose d'analogue »⁴. G. Paris voyait dans les chapitres 1-v un très ancien livret de propagande en faveur du pèlerinage, Charlemagne ayant ouvert la route de

1. On peut appliquer à la *Chronique* ce que disait André Gide : « C'est avec les beaux sentiments qu'on fait de la mauvaise littérature. »

2. Cf. A. Moisan, *Les sépultures des Français morts à Roncevaux*, dans *Cahiers de civilisation médiévale*, t. 24, 1981, p. 129-143.

3. Éd. *PT*, « Notes », p. 288-290, 300, 303-304, 314, 335, 338.

4. André Burger, *La légende de Roncevaux avant la Chanson de Roland*, dans *Romania*, t. 70, 1948-1949, p. 433-473, à la p. 454. A. de Mandach, *Naissance et développement...*, p. 106-113, a utilisé les données de Burger : « Pour nous, dit-il, les adieux [de Roland] sont un poème » (p. 111).

Galice par mission reçue de saint Jacques¹; dans ce cas, Aimeri Picaud l'aurait refondu. L'idée n'est pas à rejeter à priori, si l'on songe que l'abbaye de Saint-Denis, où notre chroniqueur a dû séjourner (fol. 1), avait élaboré à la fin du XI^e ou au début du XII^e siècle, une sorte de livret de ce type, l'*Iter Hierosolymitanum*², pour justifier l'authenticité des reliques qu'elle possédait, en invoquant un pèlerinage de l'empereur en Terre Sainte. En tout cas, la centaine de villes et de provinces énumérées (chap. III) comme conquises par les Français, ainsi que la dizaine de rois sarrasins convoqués ensuite par Agolant pour envahir la France (chap. IX), ne sont pas purement fantaisistes. C. Meredith-Jones s'est employé à les situer au temps de la Reconquista, à partir du milieu du XI^e siècle. Il constate que le compilateur, comme les auteurs de chansons de geste, « a travaillé à rattacher les événements historiques très connus en ce siècle à la légende populaire de Charlemagne »; il estime qu'il « a dû rédiger sa liste dans la décade qui va de 1120 à 1130 »³, ce qui ne contredit en rien l'époque où, selon moi, Aimeri Picaud se mit au travail. A. Hämel pensait, pour sa part, que les noms de ces villes reposaient en partie sur une ancienne liste d'évêchés⁴. Si la question reste ouverte, il est clair que, durant ses séjours en France et en Espagne, le chroniqueur s'est servi des listes qu'il a trouvées et qu'il jugea aptes à servir son projet. Enfin, il n'y a pas à s'étonner de quelques expressions qui se rapportent au XII^e siècle⁵ et qui s'accordent mal avec une relation censée écrite à l'époque carolingienne. Elles ne sont que des incidentes de notre Poitevin qui veut se situer comme un simple transcritteur de la vieille *Historia Turpini*.

A l'origine du livre V, il y a l'expérience vécue au quotidien d'un chemin semé de joies simples ou spirituelles, comme de périls parfois graves et d'ennuis multiples. Rappelant au passage des éléments épiques ou merveilleux⁶, notre Poitevin chemine, observateur à l'affût, amateur d'églises et de reliques. Son carnet de route clôt le *Liber* de manière appropriée, car il présente la route sainte venue de

1. G. Paris, *De Pseudo-Turpino*, Paris, 1865, p. 22, 24.

2. *Iter Hierosolymitanum seu descriptio qualiter Karolus Magnus clavem et coronam Domini a Constantinopoli Aquisgrani detulerit qualiterque Karolus Calvus hec ad Sanctum Dyonisium retulerit*, éd. F. Castets, dans *Revue des langues romanes*, t. 36, 1892, p. 439-474. L'allusion à l'abbaye dans la lettre à Leoprandus semble indiquer un tel séjour. La passion de saint Eutrope est plus explicite, cf. *infra*.

3. Éd. *PT*, p. 267-287 (avec carte) et 296-299. Citation à la p. 287.

4. A. Hämel, *Überlieferung...*, p. 39-42. Le copiste de *C* a fait des fautes en recopiant. Voir sur ces noms les remarques éclairantes de Jacques Horrent, *Notes de critique textuelle...*, dans *Le Moyen Age*, t. 81, 1975, p. 41-55 : « Consciencieux, possédant une véritable connaissance de l'Espagne, le scribe du *Codex* n'a pas été parfois sans retoucher son modèle » (p. 54).

5. Par ex., « *usque in hodiernum diem* », p. 101, 125.

6. Mort de Roland et sépultures épiques, lances fleuries, p. 78-80, 82.

France comme purificatrice, avec son lot de sueur et de peine nécessaire pour arriver à la vision heureuse de l'église et du tombeau de Saint-Jacques en Galice. On a invoqué un guide des pèlerins embryonnaire, les chapitres I-VII du *Guide actuel*, et remontant à Calixte et à son chancelier Aimeri ou à quelque autre¹. Si l'on regarde l'ensemble, on s'aperçoit que, dans les chapitres attribués au pape, le second n'est qu'un simple itinéraire peut-être copié et que le sixième fait apparaître un homme bien typé dans ses réactions. Ce n'est que déguisement d'Aimeri. Quant au grand chapitre IX sur la description de la ville et de la basilique de Compostelle, il était quasi naturel de le faire signer par le pape Calixte II, quand on sait la protection qu'il accorda au siège épiscopal et au pèlerinage, en élevant Gelmirez à la dignité d'archevêque. Autre habileté de lui associer pour ce chapitre son chancelier Aimeri, lui aussi ami de Gelmirez², et de confier à cet homme d'administration la rédaction du chapitre V relatif à ceux qui ont travaillé à refaire le chemin de Saint-Jacques. Quant à la *Passio S. Eutropii*, dont le caractère exceptionnel (fol. 174-177v) dans le livre V s'explique facilement, B. de Gaiffier en a disséqué l'amalgame³. Le compilateur a puisé à trois sources principales : la passion des saints Simon et Jude, la passion de saint Denys rédigée par l'abbé Hilduin entre 835 et 840, la correspondance d'Abgar avec le Christ très diffusée en Occident. L'éminent bollandiste voit dans la copie du texte d'Hilduin, où la description des villes d'Athènes et de Paris se mue en celle de Saintes, l'intention de « rehausser la gloire du premier évêque de Saintes en le rattachant à saint Denys ». On retrouve là l'influence prépondérante de l'abbaye parisienne, « centre actif de propagande hagiographique... mêlée directement ou indirectement à l'élaboration du *Codex S. Jacobi* ». Il n'est pas exagéré de voir dans la *Passio S. Eutropii* un exercice scolaire du clerc *Aymericus Picaudus* en l'abbaye de Saintes. Le dernier chapitre du *Liber* rappelle opportunément que recevoir les pèlerins riches ou pauvres, c'est recevoir saint Jacques et Notre Seigneur.

6. *Le contexte historico-culturel et l'élaboration du Liber sancti Jacobi.* — De tous les points acquis jusqu'ici une constatation se

1. A. de Mandach, *op. cit.*, p. 303. On lira dans l'édition du *Guide* (lettre R) les choix de l'essentiel faits par Arnault du Mont, qui résume le *Guide* dans sa lettre (éd. p. 128-130).

2. *Historia Compostellana*, P. L., t. 170, II 83, III 5, 27, 50. Aymeri, originaire de Bourges, fait cardinal en 1120 par Calixte, chancelier en 1121, mort en 1141, confident de Calixte II, Honorius II, Innocent II (cf. lettre finale du *Codex*), protecteur de Gelmirez devant la curie romaine.

3. B. de Gaiffier, *Les sources de la Passion...*, dans *Analecta Bollandiana*, t. 60, 1951, p. 57-66, aux p. 63, 66.

dégage : le *Liber-Codex* du français Aimeri Picaud est bien tout entier une « obra de propaganda »¹, dont le but est de célébrer saint Jacques et son pèlerinage, essentiellement en réformant la liturgie sclérosée que dénonce la lettre inaugurale mise sous l'autorité du pape Calixte II (fol. 1-2v), par l'apport de la liturgie romaine universelle (fol. 161), tout en gardant un certain nombre d'éléments galiciens traditionnels que l'on ne peut qu'entrevoir. L'ensemble de textes variés et mieux adaptés que présente le *Liber* constitue ce que P. David appelle « une tentative de réforme inaugurée au nord des Pyrénées »². Du coup, il doit être possible de situer l'œuvre dans un contexte favorable qui pouvait la susciter et faire de l'entreprise du clerc Aimeri quelque chose de beaucoup moins isolé qu'on l'a cru. C'est donc vers les milieux historique et culturel qu'il faut se tourner et en particulier vers l'archevêque Gelmirez³.

Le chapitre x du *Guide* (fol. 183v-184) n'est pas tendre, lorsqu'il rappelle aux soixante-douze chanoines de Compostelle leur devoir de charité envers les pèlerins et leur donne en exemple l'accueil fait à Saint-Léonard en Limousin. Là encore il doit parler en connaissance de cause. Il suffit d'ailleurs de feuilleter plusieurs pages de l'*Historia Compostellana*, où la gouaille le dispute au pittoresque, pour comprendre l'état lamentable dans lequel Gelmirez trouva, à son arrivée en 1101, l'église et les chanoines desservants. Ceux-ci y sont traités par les auteurs français — toujours ce mépris pour les Galiciens ! — de *bruta animalia nulla adhuc jugali asperitate depressa*, vivant dans l'inimitié, se disputant les offrandes des fidèles, plus préoccupés, malgré leur pauvreté, de s'habiller *ad modum equitum* que d'assurer dignement l'office au chœur⁴. Non sans difficultés, le nouvel évêque s'employa aussitôt à les réunir en un collège de soixante-douze membres, *juxta numeralem discipulorum Domini collectionem*,

1. *Liber sancti Jacobi...*, éd. W. M. Whitehill, III, p. XLIII. L'en-tête qui ouvre le *Codex*, avant la lettre de Calixte, est significatif : *Ex re signatur, Jacobus liber iste vocatur*, « Ce livre tire son nom de son sujet même : il s'appelle *Jacobus* ».

2. P. David, *Études...*, IV, p. 78. A. de Mandach, *op. cit.*, p. 122, pense que c'est le cardinal Aimeri « et les autres prélats missionnaires français pro-jacobins, Albéric de Vézelay et le futur Innocent II qui invitèrent Picaud à continuer l'œuvre de compilation et de rédaction du *Livre de saint Jacques* ». Cette influence paraît insuffisante à elle seule.

3. W. H. Friedel, *Études compostellanes*, dans *Otia Merseiana*, t. 1, 1899, p. 75-112, aux p. 85, 99, admet ce point de départ. La notice du *Dictionnaire d'histoire et de géographie ecclésiastiques*, t. 14, col. 441-444, donne une synthèse sur le personnage qui vécut de 1070 à 1139/1140.

4. *Historia Compostellana*, *op. cit.*, col. 916-918, 1034. Au temps de l'évêque Cresconius (ca. 1060), il n'y avait que sept chanoines sans discipline, et les vingt-quatre chanoines institués par l'évêque Diego Peláez sont dits *ecclesiastici officii penitus ignaros* (col. 1202-1203 ; cf. col. 900). Sur le chapitre et l'œuvre de Gelmirez, voir A. Fliche et V. Martin, *Histoire de l'Église*, t. 7, p. 237-245.

leur imposant un serment de fidélité ; il restaura les bâtiments et leur assura, avec la subsistance, la dignité et la concorde nécessaires à leur charge¹. Il veilla à ce qu'ils fussent instruits, *litterarum studiis eruditi*, comme il l'avait été lui-même et fonda une école-cathédrale pour son clergé, en y installant un *magister de doctrina eloquentiae*. Il envoya même son neveu Pierre, doyen du chapitre, avec quelques chanoines, étudier la philosophie en France².

L'amitié entre Diego Gelmirez et Gui de Bourgogne-Calixte fut de toujours et l'*Historia Compostellana* la souligne dans une formulation sans réserve. Plusieurs lettres du pape témoignent de relations suivies et d'une confiance réciproque³. Les liens humains ne pouvaient que les rapprocher, puisque Gelmirez avait été secrétaire et chancelier du comte de Galice, Raymond de Bourgogne, le propre frère de Gui, avant d'être consacré évêque et de voir son siège élevé en 1120 à la dignité de métropole par la grâce de Calixte II. De solides appuis à la curie romaine, malgré divers atermoiements, lui avaient assuré le titre d'archevêque⁴. L'*Historia*, destinée à mettre en lumière l'œuvre du restaurateur, raconte par le détail ses relations suivies avec les cardinaux romains Didier, Boso, Aimeri de la Châtre, Gui de Pise⁵, faites de dons, d'appuis, de légations, de visites et de témoignages d'amitié. L'historien Biggs résume d'un mot la situation : « The *Historia* claims that many of those who made up the Roman Curia were devoted to him »⁶.

1. *Historia Compostellana*, *op. cit.*, col. 916-917, 965-966, 1034, 1216. Cet évêque restaure l'église Saint-Jacques et celles de son diocèse (col. 914), en particulier celle d'Iria, l'ancien siège épiscopal avant la découverte du tombeau, en y instituant un chapitre de douze chanoines (col. 1204).

2. *Ibid.*, col. 916, 966, 1084, 1203, 1216. Il est dit de lui (col. 1035) : *Adolescens bonus, eruditus litteris in ecclesia beati Jacobi et adultus in curia hujus episcopi* (= son prédécesseur Diego I^{er}). Un autre clerc éduqué par Gelmirez dans son palais, envoyé à ses frais en France *ad discendum grammaticam*, le trahira ensuite, col. 1022 (a. 1117).

3. *Ibid.*, col. 1084 (a. 1121) : *Inter papam Calixtum, ante papatum et in papatu, et inter Compostellanum archiepiscopum, ante archiepiscopatum et in archiepiscopatu, indissolubilis fructificabat charitas dilectionis*. Dans les *Calixti epistolae* (*P. L.*, t. 163), divers témoignages : n° 2 (a. 1119) : ... *si Romanae ecclesiae consilio et auxilio indiges...*, n° 79 (l'église devient métropole), 81, 114 (D. Légat), 137-138, 146 ; cf. A. G. Biggs, *op. cit.*, p. 345-346. Calixte II reçoit de Gelmirez un coffre et un calice en or (*Historia Compostellana*, *op. cit.*, col. 1105).

4. *Ibid.*, col. 935-936 (a. 1109-1110) : Raymond de Galice convoque à León les nobles galiciens et leur fait prêter serment à son jeune fils Alphonse, futur Alphonse VII (voir aussi A. G. Biggs, *Diego Gelmirez...*, p. 24). *Dominus Didacus Compostellanus archiepiscopus caput Hispaniae et suorum episcoporum sibi suffragantium princeps*, *ibid.*, col. 1236.

5. Pour Didier, voir A. G. Biggs, *ibid.*, p. 146, 149, 181, 220, 242, 355, et *Historia Compostellana*, *op. cit.*, col. 1041, 1069-1070, 1081, 1126, 1131-1133 (il a demandé l'archiépiscopat pour G.) ; pour Boso, *ibid.*, p. 165, 169, 171, 343, et *Historia Compostellana*, col. 1071, 1075, 1078 ; pour Aimeri de la Châtre, *ibid.*, p. 192, 212, 250, 303, 343 ; pour Gui de Pise, *ibid.*, p. 250, 298, 308-310, 314, 320-321, 325-327, 343, 345.

6. A. G. Biggs, *op. cit.*, p. 342-343.

Les relations entre le siège épiscopal et le clergé français étaient aussi des plus suivies¹. Parmi les cinq chanoines chargés de consigner les faits et gestes de Gelmirez dans l'*Historia*, on trouve deux Français : l'archidiacre Hugues, conseiller de l'évêque et souvent témoin de ce qu'il rapporte, consacré évêque de Porto en 1113, Girard originaire de Beauvais, semble-t-il², *magister* de l'école de la cathédrale de Compostelle. En tout premier lieu, les va-et-vient entre la ville galicienne et l'abbaye de Cluny, l'origine clunisienne de bien des gens qui passent ou œuvrent à Rome et en Galice, les relations qu'entretiennent avec l'abbaye bourguignonne Gelmirez et Gui-Calixte qui y fut élu pape en 1119³, l'influence générale de Cluny outre Pyrénées, tout cela, à l'époque qui nous intéresse, justifie que la lettre de Calixte qui ouvre le *Codex* soit adressée d'abord *sanctissimae conventui Cluniacensis basilicae*. Au cours de son périple en France en 1104, qui devait l'amener à Rome, le prélat galicien y avait été reçu *familiaris ac specialius*⁴. Il trouva dans les abbés Hugues, Pons et Pierre le Vénérable⁵, des amis et des conseillers sûrs.

On voyage beaucoup à cette époque vers ou depuis Compostelle. En 1124, deux chanoines revenant de Sicile et d'Apulie passent à Pavie quêter pour l'église Saint-Jacques, comme Aimeri — vraisemblablement le nôtre — se présentera à Compostelle en 1130-1131, afin de quêter pour les Lieux Saints d'où il revient ; en 1119 Giraldus envoyé par Gelmirez à Rome est rejoint à Saint-Gilles par deux chanoines qui reviennent de Jérusalem ; en 1129 Bernaldus, le trésorier du chapitre, a l'intention de s'y rendre⁶. Des pèlerins français sont cités : Henri, abbé de Saint-Jean-d'Angély, et Étienne, camérier de

1. A. G. Biggs, *ibid.*, chap. VII : « Churches and churchmen in Compostela », p. 219-261.

2. A propos des hostilités entre l'archevêque et la reine Urraca, il écrit (*Historia Compostellana*, *op. cit.*, col. 1007) : *Siquidem, ut verum fatear ego, quia cum eo eram et timui, et mallem esse Belvaci, eo tamen non absente*. Sur les cinq rédacteurs, voir A. G. Biggs, *op. cit.*, p. XXVI, XXXII-XXXIII.

3. Les papes Urbain II (1088-1099), Pascal II (1099-1118) étaient clunisiens, comme Dalmace, ancien visiteur en Espagne et prédécesseur de Gelmirez (col. 901-902), et Hugues, un des rédacteurs de l'*Historia Compostellana*. Bernard, prieur de S. Zoil de Carrión, était clunisien (cf. A. G. Biggs, *op. cit.*, p. 146). En 1121, Étienne, camérier de Cluny, en pèlerinage à Compostelle, est prié par la reine Urraca de l'aider à faire la paix avec Gelmirez (cf. *Historia Compostellana*, *op. cit.*, col. 1084). Voir aussi *Dictionnaire d'histoire et de géographie ecclésiastiques*, t. 11, col. 424-438 (Callixte II) ; t. 14, col. 441-444 (Diego Gelmirez).

4. *Historia Compostellana*, *op. cit.*, col. 911.

5. Pour Hugues, *ibid.*, col. 901-902, 910-912. Pour Pons, *ibid.*, col. 1071, 1081-1082 ; il l'aide à obtenir le titre d'archevêque. Gelmirez lui envoie son neveu Pierre en 1121, *ibid.*, col. 1084 (les seigneurs de France sont très attachés à D. Gelmirez). Pour Pierre, *ibid.* col. 1070, 1081-1082, 1101.

6. *Ibid.*, col. 1118 (a. 1124), col. 1035-1036 et 1046 (a. 1119). Dans le même voyage, Giraldus rencontre Calixte sur la route du Puy à Nîmes et lui donne des nouvelles de Gelmirez, d'Urraca et de son neveu Alphonse (*ibid.*, col. 1171 (a. 1129)).

Cluny, venu en 1121 et dont la reine Urraca sollicitera les bons offices pendant leur séjour à Compostelle¹; Guillaume X d'Aquitaine, le père d'Aliénor, qui devait y mourir en 1137, après avoir aidé l'archevêque dans sa lutte contre la reine et avoir protégé Alphonse VII, le jeune roi de Castille². Au travers de tout ce contexte, Aimeri Picaud, voyageur-pèlerin assidu, n'apparaît pas comme un isolé; son premier voyage en Galice, ainsi que son séjour à Compostelle et dans la région et ses périples en France, le mettaient au contraire à l'écoute de quantité de gens. C'est de cette manière que dut naître et put s'élaborer déjà son projet d'une vaste réforme du culte de l'Apôtre. Le moment était on ne peut plus favorable à une telle entreprise.

La critique, semble-t-il, ne s'est pas arrêtée à une remarque essentielle que fait l'*Historia Compostellana* sur l'œuvre du prélat galicien : *Et quoniam ecclesia beati Jacobi rudis et indisciplinata erat temporibus illis, applicuit animum ut consuetudines ecclesiarum Franciae ibi plantaret*³. Cette phrase a un champ d'application qui dépasse les constatations précédentes et elle touche sûrement le domaine liturgique. On sait que Gelmirez acheta des livres liturgiques pour son église, qu'il offrit une croix en or au cardinal Boso, un coffre en or et un calice en or à son ami Calixte⁴. Il a dû se tourner vers la France, encouragé par ses amis romains, solliciter l'aide d'Aimeri Picaud ou recevoir son offre, de manière directe ou indirecte⁵, pour aider la grande réforme venue de Rome et de Cluny et qui visait, non sans de multiples résistances sur le terrain, à remplacer par le rite romain, universel, le vieux rite mozarabe (dit aussi wisigothique, gothique, isidorien ou espagnol). Aussi haut qu'on peut remonter dans l'histoire, depuis au moins le VI^e et le VII^e siècle, les églises d'Espagne eurent leur liturgie propre dont Tolède fut le centre, avec une surabondance de formules et de rites⁶. Cela devait durer jusqu'en 1074, année où le

1. *Ibid.*, col. 1084 (a. 1121).

2. *Dictionnaire d'histoire et de géographie ecclésiastiques*, t. 13, col. 65, et *Historia Compostellana*, *op. cit.*, col. 1070-1071 (a. 1121). D'autres pèlerins sont signalés par M. Defourneaux, *op. cit.*, p. 113, qui souligne aussi, p. 196 « les relations qui s'étaient créées entre la Bourgogne et la Castille depuis le milieu du XI^e siècle, tant sur le plan religieux que sur le plan familial et dynastique ». Le roi Louis VII viendra à Compostelle dans l'hiver 1154-1155 (cf. Lucas de Tuy, *Hispania illustrata*, t. 4, 1608, p. 104-105).

3. *Historia Compostellana*, *op. cit.*, col. 1034 (a. 1118).

4. *Ibid.*, col. 1105-1106 (a. 1123) : Gelmirez a acheté *unum antiphonarium, unum officiarum, unum missale, tres breviales, unum quadragesimale, duos benedictionales, librum pastorem...*

5. E. Lambert, *Ordres et confréries dans l'histoire du pèlerinage de Compostelle*, dans *Annales du Midi*, t. 54-55, 1942-1943, p. 369-403, à la p. 387, sans étudier spécialement le *Codex*, va dans ce sens.

6. Sur la messe mozarabe, voir *Dictionnaire de théologie catholique*, t. 10, col. 2518-2543, et *Acta Sanctorum*, juillet, t. 6, 1-112 (liturgie mozarabe).

pape Grégoire VII, qui recherchait la centralisation romaine, s'adressa au roi Alphonse VI de Castille (1065-1109), ami fidèle de Cluny et à la cour duquel avait été élevé le jeune Gelmirez, ainsi qu'aux rois Sanche IV de Navarre et Sanche Ramirez d'Aragon. Il leur demandait de recevoir l'office de l'église romaine et non celui de Tolède ou d'une autre église, ce rite romain que les mozarabes appelaient *officium gallicanum*¹. A défaut d'un clergé espagnol capable de mener à bien l'entreprise, celui dont se plaignait tant le lettré Gelmirez, le fer de lance de la réforme en Espagne, désigné par le pape, fut l'abbé Hugues de Cluny qui y jouissait d'une grande influence, comme ses moines². La reine Constance de Bourgogne, femme d'Alphonse VI, assura son appui jusqu'à l'abolition du vieux rite au concile de León en 1090. Cluny, la romaine et la française, tout en appelant seigneurs et chevaliers à la croisade anti-musulmane, mettait son prestige et son efficacité au service de la rénovation de la liturgie³. La vigoureuse action entreprise par Gelmirez pour réorganiser le chapitre de sa cathédrale devait comporter, outre un meilleur accueil des pèlerins, un culte plus digne, et cela ne se fit pas sans résistance⁴.

Quelques exemples relevés par P. David montrent que l'on regarde alors vers la France pour trouver des modèles. Le missel de l'église Saint-Martin de Mateus (diocèse de Vila Real) a été copié entre 1130 et 1150 sur un vieux missel tourangeau qui ne peut être postérieur à la seconde moitié du x^e siècle ; il fut apporté dans le diocèse de Braga entre 1150 et 1175 et son copiste semble avoir travaillé pour une église de la région de Tolède. L'original transcrit après 1175 du pontifical de Braga venait de la France méridionale ; un autre fut copié sur un antiphonaire original français. La coutume liturgique de Braga est aussi fondée sur des livres romano-francs entrés en Espagne aux xi^e et xii^e siècles⁵. En ce qui regarde l'église de Compostelle, on

1. Sur cette entreprise générale et ses difficultés, voir *Dictionnaire d'archéologie chrétienne et de liturgie*, t. 12, col. 395-397.

2. Sur l'action de saint Hugues, voir A. G. Biggs, *op. cit.*, p. 9, 17-19 ; *Dictionnaire d'histoire et de géographie ecclésiastiques*, t. 13, col. 51-52 (Cluny) ; G. de Valous, *Les monastères et la pénétration française en Espagne du XI^e au XIII^e siècle*, dans *Revue Mabillon*, t. 30, 1940, p. 77-97, aux p. 81, 90-91, avec deux lettres d'Alphonse à Hugues, la première où se lit cette incise : *De romano autem officio, quod tua jussione accepimus*, l'autre de 1078 où il dénonce l'hostilité des Espagnols. La lecture de l'*Historia Compostellana* montre que les rédacteurs sont portés à dénigrer le clergé espagnol, pour mettre en relief la réforme de Cluny.

3. Synthèse de M. Defourneaux, *op. cit.*, p. 21-32.

4. Après la phrase citée au début de ce paragraphe, le chroniqueur a ajouté : *Quod nimium laboriosum fuit ei*. L'article « chanoines » du *Dictionnaire d'histoire et de géographie ecclésiastiques*, t. 12, col. 379-380, signale qu'en Espagne, dans plusieurs chapitres, la vie commune fut introduite en même temps que la liturgie romaine.

5. P. David, *Études historiques sur la Galice et le Portugal du VI^e au XII^e siècle*, dans *Collection portugaise*, t. 7, 1947, p. 511-538, aux p. 519, 525-526, 543-544, 561 : « Il n'y a

conçoit que le français Aimeri Picaud avait de bons atouts en proposant son *Liber* : un office et un missel nouveaux, florilège de textes infiniment plus riche que le vieux rite en l'honneur de saint Jacques, avec des hymnes notées et diverses pièces décoratives élaborées par de grands noms français ou par lui-même sous le couvert de ces noms. Ainsi s'explique ce qui a paru une anomalie à beaucoup : un office de type monastique pour des chanoines réguliers. C'est que le prêtre poitevin, en qui on reconnaîtrait volontiers un ancien moine de l'abbaye clunisienne Saint-Eutrope de Saintes, au temps (1081) où l'abbé Hugues s'était vu concéder l'abbaye saintongeaise, s'il ne fut même un transfuge de l'abbaye-mère, ne pouvait avoir oublié la liturgie qu'il avait pratiquée. Il trouvait opportun, surtout avec l'appui de l'archevêque Gelmirez, de proposer et même d'imposer un riche office monacal. Une telle entreprise ne peut guère qu'avoir été concertée et dépasse largement une initiative individuelle originale.

En deux endroits du *Liber* mention est faite de saint Isidore, évêque de Séville de 599 à 636 : Charlemagne a institué à Compostelle des chanoines *secundum beati Ysidori regulam* (livre IV, chap. 5) ; ceux-ci y sont astreints, *beati Ysidori Yspaniensis doctoris regulam tenentes* (livre V, chap. 10). On s'est étonné de cette formule, car saint Isidore, affirme-t-on et c'est vrai, n'a pas fondé de chanoines réguliers ni établi de règle pour eux¹. En fait, il s'agit simplement — et ceci n'avait pas échappé à Hämel — du vieux rite wisigothique invoqué plus haut et qui est parfois nommé « rite isidorien »². Outre le maintien de la vieille fête au 30 décembre, on entrevoit, à défaut de témoins écrits, des textes liturgiques relatifs au culte local, conservés ou utilisés par Aimeri Picaud. Ainsi, un extrait de la passion d'Eusèbe sert d'épître à la messe du 25 juillet (fol. 118v-119). On sait, de manière générale, que la liturgie gothique se permettait quelques accommodements

pas lieu de s'étonner que les églises de la péninsule ibérique aient demandé des livres liturgiques à [la] basilique [de Saint-Martin de Tours] », p. 517. Sur l'abolition du rite hispanique, après 1070, sous les papes Alexandre II et Grégoire VII, *ibid.*, p. 391-405.

1. Ainsi C. Meredith-Jones, *op. cit.*, p. 293, et J. Vielliard, *op. cit.*, p. 121, note 2.

2. A. Hämel écrit (*Überlieferung...*, p. 48) : « Mit regulierten Chorherren haben die Stellen im *PT* und im Pilgerführer nichts zu tun, wir wollen nur sagen, dass die canonici ihren Gottesdienst nach mozarabischen Ritus gehalten haben ». La présence de chanoines réguliers vêtus de blanc auprès des moines noirs (clunisiens) autour de Charlemagne (éd. *PT*, p. 137), comme celle de leur institution par Charlemagne est intentionnelle : les flatter en les mettant au rang des moines, en mentionnant leur fonction chorale et asseoir ainsi l'exemple qu'on est en droit d'attendre d'eux. Sur le rite « isidorien », voir *Dictionnaire de théologie catholique*, art. « Mozarabe (messe) », t. 10, col. 2518. Le *De ecclesiasticis officiis* contient des renseignements sur l'état du culte et des fonctions ecclésiastiques dans l'église gothique du VIII^e siècle. L'importance du rôle de saint Isidore canoniste et liturgiste est discutée, cf. *Catholicisme*, art. « Isidore », t. VI, col. 161-162. Il n'empêche que le missel et le bréviaire publiés en 1500 et 1502 portent dans leur titre : ... *secundum regulam beati Isidori*.

avec les textes sacrés¹. Il faut donc admettre que notre Poitevin, qui n'était pas iconoclaste en dépit de son vigoureux tempérament, a utilisé ce qui lui a semblé valable dans les livres en usage pour le culte de saint Jacques². Il eût été fort malhabile de faire table rase de ce que l'on gardait en ces lieux, fût-ce par routine.

Au terme de ces indications convergentes et des intuitions qu'elles autorisent, l'entreprise d'Aimeri Picaud paraît définitivement dégagée de l'impression d'isolement qu'elle donnait au premier abord. Elle se présente même comme venue à point nommé. Derrière le *Liber-Codex* se profilent en effet les grandes figures de saint Hugues de Cluny, du pape Calixte II et de l'archevêque Diego Gelmirez, ainsi qu'un arrière-plan de croisade, d'hospitaliers et de templiers, celui qu'invoque Hämel, avec insistance, précisément pour la *Chronique de Turpin* et le *Guide*³.

* * *

Il resterait, par une lecture minutieuse du manuscrit de Compostelle, à étudier plus à fond la psychologie du prêtre poitevin, sa science multiforme, son langage truculent. Le simple *presbiter de Partiniaco* qu'il dit être masque mal son appartenance passée au milieu conventuel et son tempérament original pourrait bien être la cause qui l'en a fait sortir. On aimerait aussi savoir pourquoi on a déchiré et remplacé diverses pages du manuscrit offert à saint Jacques en 1139-1140, ce que pourrait révéler, entre autres manuscrits, la copie faite sur place en 1173. Le moine de Ripoll dit lui-même qu'il a eu sous les yeux les cinq livres assemblés en un volume⁴. De plus, l'édition critique et qui sera monumentale de toute la tradition du *Liber*, est toujours en attente. Hämel l'appelait de tous ses vœux et il a offert aux médiévistes les premières pierres de cette construction, tant en critiquant les éditions qui ne lui paraissaient pas définitives qu'en engageant

1. Cf. *Dictionnaire de théologie catholique*, t. 10, col. 2526 : « Les livres mozarabes ne se font pas scrupule, pour l'évangile comme pour la prophétie et l'épître, d'omettre des versets ou d'arranger le texte ». Sur ce point, voir B. de Gaiffier, *La lecture des actes des martyrs...*

2. Selon A. Hämel, *Überlieferung...*, p. 48-49, la couronne wisigothique du roi Charles dans les deux miniatures des fol. 162 et 162v (haut) vient d'un moine espagnol qui l'a prise dans un vieux codex. Dans l'état le plus avancé de ses recherches (1953), Hämel se proposait de montrer que le *Liber* original qui fut la source du *Codex* était « un libro enteramente español basado sobre el rito mozarabe y las tradiciones del siglo XI » (cf. *Los manuscritos...*, p. 68).

3. A. Hämel, *Überlieferung...*, p. 52-60.

4. *Guide*, p. 126-128 : *Reperi volumen ibidem (= à Compostelle) V libros continens...*, ... *proposui volumen predictum transcribere.*

ses élèves dans l'étude et la publication des manuscrits qu'il jugeait les plus significatifs. A supposer que les *Scriptores* qu'il invoque comme postérieurs au *Scriptor I* ne soient qu'une vue de l'esprit¹, le problème serait simplifié et les différences de graphie, qui sont réelles, ne seraient plus le fait que de la main de Gerberge ou de quelque ami de Picaud. Enfin, il y aurait intérêt à connaître, pour comparaison, la tradition liturgique conservée dans la bibliothèque du chapitre de la cathédrale galicienne, comme celle pratiquée par les actuels chanoines.

En l'absence de documents sur l'accueil réservé au *Liber* par ceux à qui il était destiné, il serait sans doute exagéré de dire qu'il se heurta à une résistance opiniâtre des rudes chanoines galiciens, puisque la réforme romano-clunisienne fit son chemin, bon gré mal gré, grâce à l'appui des princes, des évêques et des moines. Les nouveaux textes durent entrer dans la pratique. Il faut attendre le récit du voyage que fit à Compostelle en 1572 Ambrosio de Morales, pour apprendre qu'il feuilleta le *Codex*, lequel était tenu pour l'original (« aquel original que allí tiene la santa Iglesia »). S'il loue l'ensemble du livre qui, dit-il, n'a cependant pas été écrit par le pape Calixte et s'il trouve dans le *Guide* « cosas buenas », il vitupère contre le livre IV qui ne contient que des « cosas tan dehonestas y feas que valiera harto más no haberlo escrito ». On reconnaît là l'Espagnol patriote qui demande aux chanoines de faire disparaître ce livre. Ce qui fut fait en 1609 par les soins du jésuite Juan Mariana². Avec la Renaissance en effet, le merveilleux du Moyen Age avait commencé à devenir suspect. Ainsi, la *Chronique* devait rester cachée, entachée d'une sorte de malédiction, jusqu'en 1893, année où G. M. Dreves put voir le cahier de vingt-neuf folios à part³, jusqu'à ce qu'enfin il pût, vers 1960, retrouver sa place dans le *Codex*, sur l'initiative du professeur René Louis, lors de l'une de ses visites à Compostelle. Paradoxalement, de bonne heure et pour longtemps, le *Turpin* fut copié, recopié, traduit, plus que toute autre partie

1. Jacques Horrent, *Notes de critique textuelle...*, p. 39, parle au conditionnel des « plusieurs mains » retenues par Hämel. A. de Mandach, *op. cit.*, p. 300, les admet pleinement et rappelle que Hämel est le premier à avoir examiné l'écriture du *Codex*.

2. Texte de Morales dans A. Hämel, *Aus der Geschichte...*, p. 232-233. Ces appréciations d'un témoin bien placé dans la tradition ne manquent pas d'intérêt. Cet historien espagnol (1513-1591), qui écrivait *La Crónica general de España* (1574-1586), raconte dans son *Viaje santo* publié en 1765, la visite qu'il fit aux églises et monastères de León, Galice et Asturies. Dans un livre paru à Cologne en 1609, Mariana reprend des passages du *Liber* pour écrire un *De adventu B. Jacobi apostoli in Hispania*, mais il s'insurge contre les mensonges du *PT* (cf. A. Hämel, *Überlieferung...*, p. 61-62).

3. A. Hämel, *Aus der Geschichte...*, p. 234-236. Avant cette date, les critiques du XIX^e siècle s'intéressaient au *Liber*, mais seulement sur la base des copies conservées à Montpellier, Paris et Londres.

du *Liber*¹ et il a toujours eu la faveur des médiévistes, ainsi que le *Guide*, pour l'étude de la tradition épique française.

Par manière de conclusion, on pourrait sans doute transposer la célèbre formule de Joseph Bédier², en disant qu'au commencement du *Liber sancti Jacobi* était le *Codex Calixtinus*.

André MOISAN.

1. Cf. A. Hämel, *Los manuscritos...* ; A. de Mandach, *op. cit.*... J'ai étudié la tradition épique et « historique » issue du *PT*, maintes fois préféré à la *Chanson de Roland* pour la légende de Roncevaux, dans un article sur *L'exploitation de la Chronique du Pseudo-Turpin*, dans *Marche romane*, t. 31, n° 3-4, 1981, p. 11-41.

2. « Au commencement était la route », *Les légendes épiques*, t. III, 1912, p. 367, 448.